

# Reflets

Le journal d'information des Versonnais



**Futur quartier de Verson**

**Déc.  
2009**



## Le Mois à Verson directement chez vous

Si vous souhaitez être informés des animations proposées par la mairie et par les associations, vous pouvez recevoir "Le Mois à Verson" directement sur votre messagerie électronique.

Pour ce faire, il vous suffit d'envoyer par courriel votre demande à :

**Cécile Blanquet**

chargée de communication de la mairie  
invarenne-mairie.verson@orange.fr



## Plus d'infos sur votre ville

[www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr)

## Reflets en couleur

Suite à l'évolution des machines chez notre imprimeur, le coût du bulletin est désormais moins élevé imprimé en quadrichromie

### Directeur de la publication :

Michel Marie

### Adjointe au Maire chargée de la publication :

Marie-Hélène Brioul

### Chargée de communication :

Cécile Blanquet

Remerciements aux écoles et à tous les présidents et responsables d'associations, ainsi qu'au groupe de correctrices.

Site internet : [www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr)

Courriel : [mairie.verson@orange.fr](mailto:mairie.verson@orange.fr)

Crédit photos : mairie de Verson – Club photos

**Edito** ..... 1

### Notre commune

Un nouveau site internet pour Verson ..... 2

Les commerces rue de l'Amitié..... 2

Un point sur les écoles ..... 3

Fin des travaux rue HautSaint-Martin ..... 3

Effacement des réseaux rue du Général Leclerc..... 4

Réaménagement de l'ancien cimetière ..... 5

Aménagement rue de la Croix Beaujard..... 5

Handicap : Accessibilité des bâtiments et de la voirie..... 6

Travaux de voirie ..... 6

Mise en place du tri sélectif ..... 7

15<sup>e</sup> anniversaire du forum des Associations..... 7

Téléthon..... 8

### Communauté de communes

Anime tes vacances : De beaux projets en été et à la Toussaint ..... 9

Centre de loisirs : Vacances de la Toussaint..... 9

**D'un conseil à l'autre** ..... 10-11

### Jeunesse

Ecole maternelle Françoise Dolto..... 12

Garderie périscolaire : Période transitoire ..... 12

### Dossier

Un écoquartier à Verson..... 13 - 16

### Jeunesse

Ecole Victor Hugo : A l'heure de la tradition ..... 17

Parents à Verson : Une nouvelle année..... 17

Collège Jacques Prévert : Effectifs toujours en hausse ..... 18

### Espace Senghor

L'Espace Senghor a fait tomber les murs !..... 19

Atelier d'écriture..... 19

Bibliothèque municipale : Les coups de cœur de l'équipe ..... 20

Saison culturelle : Deuxième partie..... 21

2010 : 15 ans de Rencontres Francophones..... 21

**Vie locale**..... 22 - 28

**Sur le vif - Etat civil** ..... 29

## Le mot du maire

### TOUS LES ÉLUS EN PARLENT...

Le projet de loi de finances pour l'année 2010, présenté récemment en Conseil des Ministres, cristallise toutes les inquiétudes que nous pouvions pressentir quant à la préparation de nos budgets locaux.

L'Etat a décidé de réduire encore ses dotations en direction des collectivités qui seront les grandes perdantes de ce projet de budget et le discours dominant du gouvernement tente de dénoncer une gestion dispendieuse des élus locaux.

Pourtant la réalité des chiffres 2008 des finances publiques montre que l'endettement des communes est de 7,1% du produit intérieur brut, alors que celui de l'Etat est de 84% !

Le projet de loi de réforme territoriale et la suppression de la taxe professionnelle compliquent un peu plus nos analyses pour imaginer l'avenir. Il faut bien le reconnaître nous avons peu de visibilité et ces nouvelles données suscitent beaucoup d'interrogation et de questionnement.

### DURES RÉALITÉS, MAIS DES PROJETS...

Notre communauté de communes avait basé son développement sur la création de nouvelles ressources fiscales provenant de la taxe professionnelle (zone d'activité des Rives de l'Odon). Aujourd'hui, tout est remis en cause. Les propositions de garantie de ressources ne sont pas satisfaisantes. Il s'agit de compensations de l'Etat (aléatoire dans le temps) et d'un transfert d'impôt sur les ménages (particulièrement inéquitable).

Notre conseil municipal s'interroge sur son avenir intercommunal car il y a de nouveaux besoins à satisfaire, notamment en matière de transports collectifs.

L'année 2009 s'achève donc en demi-teinte. Pris en tenaille entre, d'un côté, les réformes souhaitées par le gouvernement et, de l'autre, la crise financière et ses conséquences, nous devons néanmoins rester optimistes.

Les chantiers annoncés sont engagés et nous continuons la modernisation de Verson avec, en particulier, la restructuration du groupe scolaire Victor Hugo et l'effacement des réseaux rue du Général Leclerc, à l'entrée « Est ».

Les études de l'important projet d'urbanisation (création d'un éco-quartier) se poursuivent et vous pourrez découvrir leur avancement dans le dossier de ce numéro de « Reflets ».

Les conclusions de l'analyse prospective sur les évolutions de nos équipements culturels, sportifs et de loisirs menée en concertation avec les associations vont nous permettre d'arbitrer nos futurs investissements. La recherche des partenaires financiers est déjà lancée par anticipation.



Malgré les difficultés, l'enthousiasme de notre équipe municipale ne faiblit pas. Au service de tous, en travaillant à l'aménagement et à la cohésion de notre territoire nous confortons toutes les solidarités.

Et puis, notre ville est plus que jamais enviée pour sa qualité de vie. Alors sachons l'apprécier et passons de bonnes fêtes de fin d'année.

**Michel Marie,  
maire de Verson**

*Avec mes collègues du conseil municipal,  
je souhaite à chacune et chacun d'entre vous  
une année 2010 pleine de satisfactions.*

*Michel Marie*

[www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr)

## Un nouveau site internet pour Verson

Marie-Hélène Brioul, adjointe au maire, chargée de la culture et de la communication



Depuis le mois de septembre, la ville de Verson dispose d'un nouveau site Internet. Actualités, informations pratiques, agenda... Tout est là pour répondre aux besoins et satisfaire la curiosité de chacun.

**Un rubricage permet d'accéder au contenu du site par thématique :**

### ◆ DÉCOUVRIR VERSION

L'histoire de Verson, ses personnages illustres et les caractéristiques de la ville sont présentés dans cette rubrique. Les bonnes adresses comme celles des commerçants, professionnels de santé, etc. y sont aussi listées.

### ◆ VIE MUNICIPALE

On y découvre un peu plus la mairie et ses services. Le journal municipal «Reflets» est disponible en téléchargement.

### ◆ VIE PRATIQUE

La section Vie pratique est une mine d'informations sur ce qui touche à la vie quotidienne à Verson : aide aux démarches administratives ou sociales, travaux dans la commune, environnement...

### ◆ VIE CULTURELLE

La vie culturelle est représentée avec des articles sur l'espace Senghor, la bibliothèque et les manifestations francophones.

### ◆ ENFANCE-JEUNESSE

«Enfance et jeunesse» aborde les différents services et dispositifs dédiés aux enfants et à leurs parents. Les menus des repas dans les écoles sont actualisés chaque semaine.

### ◆ VIE ASSOCIATIVE

Reflète le dynamisme associatif de Verson, cette rubrique recense les associations de la commune avec leurs informations pratiques et leurs contacts.

### UN AGENDA

Toutes les manifestations à venir sont annoncées dans l'agenda. Un calendrier permet d'accéder aux événements jour après jour.

### UNE NEWSLETTER ET UN FLUX RSS

La newsletter sera bientôt mise en place. Vous y retrouverez les dernières annonces, les actualités, et le programme des manifestations mis à jour.

**Vous pouvez, dès maintenant, vous y abonner en envoyant par courriel votre demande à :** invarenne-mairie.verson@orange.fr. Vous pouvez aussi suivre au jour le jour l'activité du site via le flux RSS.



**Bonne navigation et à bientôt sur la toile. ■**

## Rue de l'Amitié

# Les commerces

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire en charge de l'urbanisme



Dans le cadre de l'opération «centralité», la commune a acquis les deux propriétés situées à l'Est de l'allée de l'Amitié (où se trouvent l'ancien marchand de journaux et un salon de coiffure). Cette acquisition a notamment permis d'élargir la voie et de proposer du côté «Carrefour Contact» des places de stationnement supplémentaires. Fidèles à notre souci de continuer à renforcer cette «centralité», nous travaillons, pour ces deux propriétés, sur un projet que nous pensons voir aboutir dans les prochains mois. Nous aurons l'occasion d'y revenir ultérieurement. ■

## Ecoles

## Un point sur les écoles

Nathalie Donatin, adjointe au maire, chargée de l'éducation et de l'enfance



l'école dans la partie où va s'élever la nouvelle salle destinée aux activités sportives. Début décembre, les travaux se sont étendus sur la cour de récréation. Pour assurer la sécurité des élèves, une barrière a été posée. Un contrôleur Sécurité, Protection, Santé (SPS) suit la totalité de ce chantier pour le compte de la mairie afin qu'il se déroule dans de bonnes conditions. Ce projet s'achèvera à l'aube des vacances d'été. A la rentrée, élèves et enseignants pourront profiter de locaux rénovés. ■

Cette année les écoles sont à l'honneur. Les travaux effectués cet été dans le restaurant scolaire de l'école maternelle ont permis de rendre le lieu beaucoup plus accueillant mais surtout plus confortable. De l'avis de tous, dames de service comme professeurs des écoles, la salle est mieux insonorisée et désormais les enfants peuvent déjeuner dans une ambiance apaisée. Le changement de prestataire pour la restauration scolaire, maintenant assurée par «La cuisine évolutive», s'avère être aussi une opération réussie. Les enfants comme leurs parents signalent une amélioration de la qualité des plats servis.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, un chantier s'est ouvert à l'école Victor Hugo. Dans le précédent

Reflète nous vous expliquions dans le détail les buts de cette opération : rendre une partie des locaux accessibles aux handicapés, et permettre à la garderie périscolaire de quitter les préfabriqués qu'elle occupait jusqu'alors. Mais ces travaux obligent ses occupants à beaucoup de flexibilité pour que chacun puisse continuer à travailler en toute quiétude. Deux classes ainsi que le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASSED) ont déménagé dès la rentrée de septembre. Une des classes s'est installée dans une pièce qui servait de salle de réunion, l'autre dans l'une des deux salles préfabriquées occupées jusqu'alors par la garderie périscolaire. Les premiers coups de pioche ont été donnés sur l'extérieur de



## Rue Haut Saint-Martin

## Fin des travaux

Charles Binet, adjoint au maire  
en charge de la voirie et des réseaux

L'ajout de bandes cyclables franchissables de chaque côté de la chaussée, et la peinture au sol pour marquer le carrefour de la rue de Joal, ont marqué le point final des travaux entrepris rue Haut Saint-Martin. ■



Travaux de voirie

# Effacement des réseaux

## Rue du Général Leclerc, entrée Est de Verson

Charles Binet, adjoint au maire en charge de la voirie et des réseaux et Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie et de la vie quotidienne



Les travaux d'effacement des réseaux, première étape dans l'aménagement de la voirie à l'entrée Est de Verson, se déroulent actuellement. L'électricité basse tension, les télécoms, et l'éclairage public sont assurés par l'entreprise SPIE avec le concours du Syndicat d'Électrification du Calvados (SDEC). Le remplacement des canalisations d'eau potable est pris en charge par l'entreprise FLORO sous la responsabilité du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable (SIAEP) de Louvigny. Les travaux vont durer jusqu'en février. Un point important à signaler sur ce chantier : une seule tranchée a été réalisée pour l'effacement et le remplacement de la canalisation d'eau grâce à l'entente des techniciens du SDEC, du SIAEP et de la commission travaux de la commune.



Rue du Général Leclerc : en haut : 1910 - en bas : 1905

### SUITE DES TRAVAUX

#### AVEC LA RÉALISATION DE LA VOIRIE

L'étude de réalisation de la voirie a été confiée à un maître d'œuvre et une paysagiste. Une réunion publique de concertation a eu lieu afin de présenter les plans et de recevoir les doléances de chacun. Le dossier a été transmis au Conseil Général pour accord de réalisation et pour les demandes de subventions. Nous espérons avoir les réponses le plus vite possible, pour fixer les dates de début de travaux de voirie. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure du déroulement des travaux. ■



## Projet

# Réaménagement de l'ancien cimetière

Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie et de la vie quotidienne



**M**ardi 20 octobre à la salle des Anciens Combattants, l'équipe municipale a tenu à présenter le projet de réaménagement de l'ancien cimetière attenant à l'église. Une restructuration de ce site doit être entreprise pour des questions de sécurité. En effet, certaines sépultures sont particulièrement vétustes et présentent des dangers pour la sécurité des personnes. L'objectif du projet est donc, avant tout, de rendre l'ancien cimetière plus sûr et plus décent grâce à la création d'un ensemble paysager. Cette restructuration s'accompagnera d'une fermeture administrative du cimetière, nécessaire pour pouvoir initier la restructuration de l'espace. Pour entreprendre ce travail, la mairie de

Verson a fait appel à la société «Finalys environnement». Didier Terragno, responsable du projet, était présent lors de la réunion. Il a pu répondre aux questions des personnes présentes en précisant que les concessions «actives» (régulièrement entretenues) resteraient en place. De même, les tombes ayant un intérêt patrimonial ou historique pourront être maintenues. Les pierres tombales à l'abandon ou faisant l'objet de risques pour autrui seront supprimées.

Un registre est mis à disposition des usagers à la mairie. Chacun pourra y poser des questions ou faire des suggestions concernant le réaménagement du site. ■

## Aménagement

# Rue de la Croix Beaujard

L'aménagement de la piste cyclable et piétonne, parallèle à la rue de la Croix Beaujard dans sa partie Est, est terminé.

Les barrières en bois, destinées à ralentir la sortie des vélos sur la rue, ont été posées par les services techniques. Des plantations agrémentent l'ensemble. Encore un nouveau circuit à emprunter en toute sécurité...Utilisez-le en famille ! ■



## Formalités administratives : Carte nationale d'identité

### Délai de délivrance :

environ 3 semaines (peut varier selon les périodes).

### Venir personnellement en mairie avec :

- le livret de famille ou le livret de famille de ses parents dans le cas d'une première demande
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture EDF, téléphone fixe...),
- 2 photos d'identité 35 x 45 mm récentes, identiques, avec un fond neutre,
- l'ancienne carte nationale d'identité cartonnée si établie dans un autre département.

### Ainsi que

#### POUR UNE PERSONNE MAJEURE

- un extrait d'acte de naissance (à demander au lieu de naissance),

#### POUR UNE PERSONNE MINEURE

(qui doit être accompagnée de son père ou de sa mère)

#### Si les parents ne sont pas mariés :

Fournir une copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant (s'adresser au lieu de naissance) + un justificatif de domicile aux deux noms.

#### Si les parents sont divorcés :

Dispositif du jugement qui a désigné le ou les parents exerçant l'autorité parentale sur le mineur et un justificatif de domicile du 2<sup>ème</sup> parent en cas de résidence alternée.

## Sortie de territoire

Se présenter en mairie avec le livret de famille, la carte nationale d'identité de l'enfant. La présence de l'un des parents est nécessaire. Il doit être muni de sa propre carte d'identité. En cas de divorce, apporter la copie du jugement.



## Handicap

# L'accessibilité des bâtiments et de la voirie aux personnes en situation de handicap

Guy Lefebvre, adjoint au maire chargé du patrimoine bâti

### Rappel

Les grands principes de la loi handicap du 11 février 2005 : Cette loi impose :

- la prise en compte de tous les handicaps : moteur, visuel, auditif, intellectuel,
- la création d'une commission intercommunale d'accessibilité ou d'une commission communale pour les villes de plus de 5000 habitants,
- l'établissement, avant le 1er janvier 2011 d'un diagnostic sur les conditions d'accessibilité des Etablissements Recevant du Public (ERP), classés dans les 4 premières catégories (pouvant recevoir plus de 200 personnes). Suite à ce diagnostic\*, la loi stipule que tous les ERP devront être adaptés ou aménagés afin que toutes les personnes atteintes d'un handicap quel qu'il soit puissent y accéder et bénéficier des prestations offertes, et ce, au 01 janvier 2015.
- l'obtention pour tous les permis de construire d'une attestation «hand», délivrée par un organisme agréé constatant la conformité des travaux d'accessibilité.

La compétence sur l'accessibilité a été transférée à la communauté de communes «les Rives de l'Odon», le 11 septembre 2008. La commission intercommunale a été mise en place le 13 mars 2009. Elle est composée d'élus, de responsables ou membres d'associations d'usagers handicapés, et de personnes qualifiées. Ses missions sont d'établir un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics, des transports

mais aussi de recenser l'offre de logements accessibles. La commission doit aussi rédiger un rapport annuel formulant toutes les propositions destinées à améliorer les conditions d'accessibilité de l'existant. Ce rapport doit être transmis au préfet, au président du Conseil Général, au Conseil Départemental consultatif des personnes handicapées, ainsi qu'à l'ensemble des responsables des locaux concernés.

La commission d'accessibilité des Rives de l'Odon s'est déjà réunie à plusieurs reprises. Elle a missionné un bureau d'études qui vient de remettre les diagnostics pour l'ensemble des établissements des trois communes. Il appartient désormais à chaque commune de s'organiser et de hiérarchiser les travaux à réaliser par priorité ou coût. Le but est d'atteindre l'objectif d'une réalisation intégrale pour 2015. Or, ce délai semble, dans certains cas, vraisemblablement difficile à respecter pour des raisons budgétaires ou en cas de demande de dérogation. Aucune subvention n'est prévue à cet effet.

Les travaux entrepris depuis quelque temps à Verson tiennent compte de toutes ces nouvelles dispositions. C'est notamment le cas pour la voirie avec les bordures de trottoir abaissées, la pose de bandes podotactiles, etc., et les bâtiments des écoles maternelle et primaire en ce moment. Les disposi-

tions découlant de la loi sur le handicap sont nécessaires pour l'intégration et les besoins de tout individu. Elles sont néanmoins parfois contraignantes et problématiques.

**\*Le diagnostic d'un établissement correspond à un état des lieux. Il s'établit via l'étude des éléments suivants :**

- cheminement à partir d'un point d'arrêt de transport lorsqu'il existe, jusqu'à l'entrée du bâtiment concerné,
- présence ou pas d'un stationnement réservé,
- mode d'accès direct (largeur de la porte),
- structure d'accueil (hauteur du guichet ou de la banque),
- conditions de circulation à l'intérieur (bandes de guidage, escalier, ascenseur),
- présence ou non de wc conforme,
- dispositif de mise en sécurité en cas d'incendie (local d'attente coupe-feu en étage),
- système d'évacuation.

La signalétique occupe par ailleurs une place importante sur tout le dispositif. Le diagnostic doit aussi contenir des propositions de solutions chiffrées et réalisables pour chaque remarque formulée.

## Travaux de voirie

# Placette

## Entre la rue de Joal et le parking de Carrefour Contact

Anne Collin, adjointe au maire en charge du cadre de vie et de la vie quotidienne

La placette commence à ressembler à quelque chose. C'est un petit coin «repos» ou «rencontre» pour qui vient se poser sur un banc. Malheureusement, les chiens ont déjà pris possession des lieux et laissent des «cadeaux» sur les pelouses! Nous demandons à leurs maîtres d'être responsables et de ramasser les œuvres de leur toutou. ■



Mairie de Verson

## Mise en place du tri sélectif

Guillaume Julien, directeur général des services



Cette année aura vu la mise en place du tri sélectif du papier. Il a été instauré dans un premier temps à la mairie, puis à l'école Victor Hugo et enfin depuis la rentrée

de la Toussaint, à l'école maternelle Françoise Dolto.

Basé sur une démarche volontaire des utilisateurs, ce sont ainsi plus de 15 à 20 kilos en moyenne par semaine de papiers triés, qui finissaient naguère dans le circuit des ordures ménagères.

C'est toute une chaîne qui se trouve transformée par cette mesure. Le papier (issu lui-même dans sa quasi-totalité de la filière recyclage et non chloré) est recyclé, le tonnage annuel des déchets classiques est diminué. L'usage des sacs poubelles a été réduit, et leur taille a diminué. Ceux-ci sont désormais à base d'amidon de pomme de terre (fin de l'usage de sacs pétrochimiques). Pour compléter le cercle vertueux de cette opération, le ramassage est effectué hebdomadairement par le véhicule électrique des services techniques. Verson s'engage ainsi pour un monde plus respectueux de l'environnement. ■

## Inscription sur les listes électorales

Pour vous inscrire sur les listes électorales, vous devez vous présenter à la mairie avant le 31 décembre 2009 avec :

- une carte d'identité ou un passeport en cours de validité (pas de permis de conduire),
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, de gaz ou de téléphone fixe datant de moins de trois mois) adressé à votre nom et prénom.

Renseignements à l'accueil de la mairie,  
tél. 02 31 71 22 00

## Le saviez-vous...

Les retraités versonnais de plus de 65 ans sont invités chaque année au repas des aînés qui a lieu dans la salle des Trois Ormes, le **dernier dimanche de janvier**.

BREVÉ

## Tous les jeudis : marché à Verson

Depuis un an, le **jeudi de 8 h 30 à 13 h 30**, un marché est mis en place à Verson dans l'allée de l'Amitié et la rue de Hambühren. Une quinzaine de commerçants ambulants est là pour vous faire découvrir leurs produits. Qualité et convivialité assurées.

Vie associative

## 15<sup>e</sup> anniversaire du Forum des Associations

Marie-Hélène Brioul, présidente de l'association Mosaïque

### 15 ANS !

15 années de réussite constante pour le forum des associations. Une réussite due :

- aux nombreux visiteurs,
- à l'éventail de choix dans les activités,
- à la qualité de l'accueil par les membres présents des associations,
- à l'organisation rodée de l'association Mosaïque.

Pour cet anniversaire, merci à l'association Danser à Verson qui nous a offert un joyeux et dynamique intermède de danse country.

Pour la petite (ou grande) histoire, cet anniversaire correspond également à l'ouverture de l'Espace Senghor, qui eut lieu un peu plus tard dans la saison : le 4 octobre 1994.

Souhaitons nous encore de belles éditions ensoleillées, pour pouvoir nous retrouver place Senghor, à l'issue du forum, comme le montre cette photographie.



## Edition 2009 Téléthon

Elisabeth Leullier, adjointe au maire en charge des sports et de l'animation jeunesse



Le téléthon s'est déroulé vendredi 4 et samedi 5 décembre 2009 dans le gymnase et la salle Coubertin. Les bénévoles des associations ont donné sans compter de leur temps dans l'espoir de permettre une récolte de fond à hauteur de celle de ces dernières années.

Le Club de Plein Air de l'Odon a lancé le coup d'envoi avec une randonnée le samedi 21 novembre, le Club de Hand a enchaîné avec des tirs aux buts le lundi 30 novembre, le tout au profit du Téléthon. Au gymnase, Nicole et son équipe ont fait des crêpes sans discontinuer et elles ont eu comme d'habitude un succès mérité. Les Archers ont permis à de nombreuses personnes de s'initier au tir à l'arc et aux plus confirmés de se mesurer grâce à un petit concours. Verson-Vidéo a filmé en direct chaque instant du Téléthon et proposait des jeux de console sur un grand écran. Le Club Photo permettait aux enfants qui le souhaitent d'obtenir une photo d'eux avec le père Noël. L'Amicale Sportive de Football et l'Association Loisirs de l'Odon (ALL'O) ont proposé baby-foot et flipper. Le Club de l'Amitié nous accueillait dans la mezzanine où il avait installé des jeux de société. Les jeunes d'Anime Tes Vacances ont tenu un stand de jeux en bois. Le Comité de Jumelage nous a réchauffés grâce à

ses marrons et son vin chaud. Petite Pirouette (animations pour les tout-petits), le Yoga (vente de pain d'épices), l'ANAS et le CAVS (tirs au but et vente d'objets), une maquilleuse et un clown étaient présents. Le 18° RT associé au centre régional de tir proposait du tir à la carabine dans la salle Coubertin. Les « Patcheuses » ont vendu différents ouvrages et des tickets de tombola dont le gros lot était une magnifique couverture en patchwork.

Tout au long de ces deux jours, différentes associations ont assuré l'animation : Lamido, Danser à Verson, le Renforcement musculaire du 18° RT (pour la dernière fois), la Gymnastique Volontaire, les claquettes, la danse irlandaise, la danse country, le hip-hop.

Nous tenons à remercier tous ces bénévoles avec une mention spéciale pour monsieur Ferrand qui a animé ces deux jours au micro sans discontinuer ; les habitants qui sont venus ; les services techniques et le personnel de l'association Mosaïque toujours disponibles ainsi que les différents sponsors qui nous ont permis de récolter une belle somme cette année encore.

**Les dons s'élèvent  
à 20 000 euros.  
Merci à tous !**



## Le recensement

### POPULATION CONCERNÉE :

les français (filles et garçons) âgés de 16 ans doivent se faire recenser au cours du mois anniversaire des 16 ans ou dans les trois mois qui suivent,

- les personnes devenues françaises entre 16 et 25 ans doivent se faire recenser entre la date à laquelle elles ont acquis la nationalité française, ou celle à laquelle cette nationalité leur a été notifiée, et la fin du mois suivant,
- les français ayant la faculté de répudier la nationalité française peuvent se faire recenser dès 16 ans ou au plus tard dans le mois qui suit leur 19ème anniversaire.

### OÙ SE FAIRE RECENSER ?

- à la mairie du domicile,
- au consulat en cas de résidence habituelle à l'étranger.

### LE RECENSEMENT EST INDISPENSABLE :

- pour obtenir l'attestation de recensement qui est obligatoire pour établir un dossier de candidature à un concours ou à un examen soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, baccalauréat, CAP, BEP...)
- pour effectuer la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD),
- pour l'inscription d'office sur les listes électorales.

**BREVE**

### EN SAVOIR PLUS :

Centre du Service  
National de Caen  
rue Neuve bourg l'Abbé  
14054 Caen cedex 4  
Tél. 02 31 38 47 50

## Anime Tes Vacances (ATV)

De beaux projets en été  
et à la Toussaint

Fabrice Girard, animateur



Les jeunes étaient au rendez-vous d'Anime Tes Vacances version été 2009. L'équipe a accueilli la première semaine 51 préados et ados. Sur l'ensemble de l'été, 91 jeunes se sont inscrits pour partager des moments conviviaux à la salle Pierre-de-Coubertin ou au gymnase, et pour profiter des extérieurs versonnais.

L'équipe d'animation s'est réunie avant l'ouverture de l'accueil pour déterminer les objectifs du projet pédagogique de l'été. Les axes de travail étaient les suivants :

- intégrer le jeune dans son environnement,
- le rendre acteur de ses loisirs,
- favoriser la prise de responsabilité.

Pour répondre à ces objectifs, des aménagements ont été réalisés dans la salle Pierre-de-Coubertin. L'équipe souhaitait amener les adolescents à repenser la décoration de la mezzanine, mais aucun d'entre eux n'a développé de fibre artistique sur ce projet. Par contre, nous avons mis en place à l'étage un espace jeux de société, un coin petit-bricolage et un autre pour le repos, les discussions et la lecture. En bas, nous avons placé une table basse, un touret décoré par Aline avec certains jeunes, et un parasol jaune, «soleil d'ATV», pour accueillir les jeunes et leurs parents. Une zone dédiée au gros bricolage où nous avons réalisé un siège et une petite table basse en carton, complétait le rez-de-chaussée. Le reste de la salle était destiné aux activités sportives. Les jeunes se sont appropriés les lieux dans lesquels ils allaient et venaient à leur guise. Certains



ont proposé des animations. En complément, l'équipe a programmé des activités manuelles et des jeux.

Lors du choix de la sortie, tout le monde était présent et les propositions ont fusé. Une partie du groupe a su poser les bonnes questions en menant une réflexion enrichissante. L'équipe a pu apporter grâce à ces échanges, un complément éducatif aux jeunes, source d'épanouissement.

Le temps des départs en camps est ensuite arrivé. Les 11-12 ans sont partis prendre le grand air marin à Grandcamp-Maisy. Les 10 jeunes aventuriers ont campé durant trois jours loin du cocon familial et découvert la vie en collectivité avec ses inconvénients et ses fous rires. Voile, rando, jeux ont été les ingrédients de ce séjour. Les ados, eux, sont allés à Tourlaville pour affronter les vents marins à bord de leurs catamarans. C'est le résultat d'une réflexion et des recherches de Manon, Marine, Océane et Mathilde qui ont eu la volonté de s'investir dans leurs loisirs. Bravo les filles ! D'ailleurs, avec le renfort de Kathy, elles continuent aujourd'hui à vouloir intégrer la vie communale en participant notamment au Téléthon. Ce n'est pas évident à cet âge d'accepter de donner de son temps pour récolter des fonds qui ne leur reviendront pas, même si c'est pour une bonne cause. Je tiens à signaler une autre belle action, celle de Nina et Nelly qui ont tenu une buvette pendant les vacances de la Toussaint. Elles ont récolté 100 euros qu'elles ont remis à Mamadou Dembélé pour son association «Baara Kanou». Cette somme, additionnée à d'autres fonds, permettra à Mamadou et son équipe de construire des ateliers pour accueillir le tissage, la musique et la menuiserie. Félicitations !

Merci aux parents qui accompagnent notre initiative en relayant auprès des jeunes notre discours, ou qui nous aident lors de nos déplacements. Les adolescents peuvent ainsi s'épanouir en dehors de Verson et connaître d'autres horizons.

Une dernière chose, les inscriptions sont obligatoires avant le début de chaque période de vacances. Elles doivent impérativement être déposées le dernier mercredi avant la sortie scolaire avec le règlement, sous peine d'être refusées ! ■

## Centres de loisirs

## Vacances de la Toussaint

Philippe Levadé, directeur du centre

Durant les vacances de la Toussaint, le centre de loisirs des Rives de l'Odon a reçu la visite de Mamadou Dembélé, tisserand et musicien du Burkina Faso. Les enfants ont pu fabriquer des flûtes en argile, réaliser leur propre tee-shirt, jouer du balafon ou découvrir le jeu d'awalé. Ils ont aussi échangé sur le mode de vie des enfants et des villages du Burkina Faso dans un cadre informel. La semaine s'est clôturée avec des saveurs d'Afrique dégustées lors d'un repas et d'un goûter.

Cette même semaine, nous avons réalisé un échange avec le centre de loisirs de La Ronde des Bambins de Caen. Le lundi après-midi, ils sont venus et ont partagé avec nous un jeu dénommé «poule-renard-vipères». Le mercredi, nous sommes allés découvrir leur centre et un parc du quartier Vaucelles, où nous avons joué aux «douaniers et contrebandiers».

Pour les mercredis à venir, de nombreux projets sont à l'affiche. Un groupe d'enfants s'est lancé dans la réalisation d'un film d'animation. Nous allons, par ailleurs, commencer la construction d'un mini-golf en bois et nous préparons un petit marché de Noël pour autofinancer une grande sortie au printemps. Enfin, nous anticipons le printemps en préparant le jardin et le potager.



## Inscriptions

## ACCUEIL LE MERCREDI

## Inscriptions trimestrielles à la communauté de communes

- Pour la période du 6 janvier au 7 avril 2010 : jusqu'au vendredi 18 décembre.
- Pour la période du 28 avril au 30 juin 2010 : jusqu'au vendredi 9 avril.

## ACCUEIL PENDANT LES PETITES VACANCES

## Inscriptions pour les vacances d'hiver

Le centre ouvrira ses portes du lundi 15 au vendredi 26 février 2010 inclus. Vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au vendredi 29 janvier.

## Inscriptions pour les vacances de printemps

Le centre ouvrira ses portes du lundi 12 au vendredi 23 avril 2010 inclus. Vous pouvez inscrire votre enfant jusqu'au vendredi 26 mars 2010.

**LES INSCRIPTIONS SE FONT UNIQUEMENT À LA SEMAINE.**

## Compte rendu

### Séance du 7 septembre

#### ABATTEMENT FISCAL

Monsieur le Maire expose au conseil les dispositions de l'article 1411 II 3 bis du code général des impôts qui permettent d'instituer un abattement de 10 % qui s'applique sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides.

Cet abattement est égal à 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune.

Les personnes concernées doivent remplir une des conditions suivantes :

- être titulaires de l'allocation supplémentaire mentionnée à l'article L. 815-3 du code de la sécurité sociale, devenu l'article L. 815-24 du code de la sécurité sociale,
- être titulaires de l'allocation pour adultes handicapés mentionnée aux articles L.821-1 et suivants du code de la sécurité sociale,
- être atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence (DB 6 D 4233 n° 20 à 24),
- être titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles.

L'abattement est également applicable aux contribuables qui ne remplissent pas personnellement les conditions précitées mais qui occupent leur habitation principale avec des personnes mineures ou majeures qui satisfont à une au moins des conditions précitées.

Le conseil, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, décide d'instituer un abattement de 10 % sur la valeur locative des habitations soumises à la taxe d'habitation, en faveur des personnes handicapées ou invalides, prévu à l'article 1411 II 3 bis du CGI.

#### ECOQUARTIER

Monsieur Tostain rappelle l'actualité du dossier. Pour l'étude d'impact, comme évoquée supra, la société SAFEGE a été désignée pour mener à bien ce dossier.

Une annonce pour un marché de service concernant l'élaboration d'un dossier de ZAC et une mission d'assistance pour la désignation de l'aménageur a été passée mi-août. La date de remise des offres est fixée au 23 septembre.

Dans le cadre de la création de la ZAC (conseil du 22 juin), une réunion de concertation aura lieu début octobre.

Parallèlement la communauté de communes procédera à la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), pour le rendre compatible avec l'éco-quartier.

#### RAPPORT ANNUEL SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS POUR L'ANNÉE 2008

M. Testu rappelle qu'en vertu de la Loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 et le décret n° 2000-404 du 14 mai 2000, les maires des communes ou les présidents des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) sont désormais tenus de présenter à l'assemblée délibérante un rapport annuel sur les activités du service public d'élimination des déchets ménagers.

Il a pour objectif de présenter les résultats techniques et financiers du dispositif d'élimination des déchets ménagers pour le compte des communes. M. Testu présente au conseil les données chiffrées. Parmi celles-ci :

#### Perspectives concernant les Ordures Ménagères résiduelles et recyclables secs

2009 : année de transition et de réflexion

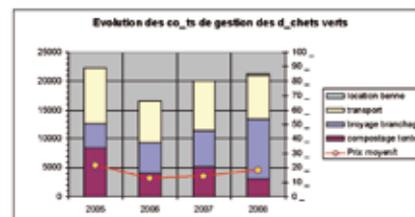
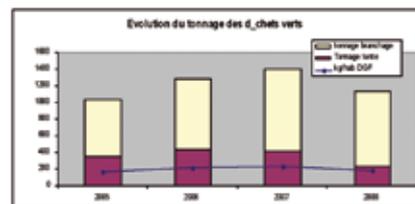
2010 : les marchés OM et recyclables secs arrivent à échéance, les réflexions portent sur :

- des composteurs individuels,
- la collecte des recyclables secs en porte à porte et en monoflux,
- le choix des filières de traitement.

#### EVOLUTION DES QUANTITÉS ET DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS VERTS :

	2005	2006	2007	2008
Tonnage tonte	356,92	438,5	420,6	243,56
Tonnage branchage	685,34	855,57	996,3	906,43
<b>Tonnage total</b>	<b>1042</b>	<b>1294</b>	<b>1417</b>	<b>1150</b>
pop DGF	6198	6198	6191	6191
kg/hab DGF	168	209	229	186
compostage tonte	8399	4074	5190	3047
broyage branchage	4204	5242	6285	10339
transport	9710	7263	8568	7617
location benne	0	0	0	210
<b>COÛT HT</b>	<b>22 313 €</b>	<b>16 580 €</b>	<b>20 042 €</b>	<b>21 213 €</b>
Prix moyen/t	21 €	13 €	14 €	18 €

Moyenne Calvados 2007 : 87 kg / hab en déchèterie, 34 € / t



#### Evolution des quantités et des ratios :

	2004	2005	2006	2007	2008
Ordures ménagères (T)	1977	1965	2027	1899	1846
Points d'apport volontaire (T)	440	467	474	544	524
Déchèterie (ou collecte spécifique avant juillet 2005) en (T)	1157	1251	1828	2062	1748
<b>TOTAL</b>	<b>3574</b>	<b>3682</b>	<b>4328</b>	<b>4506</b>	<b>4118</b>
population DGF	6027	6198	6198	6191	6191
kg OM/hab	328	317	327	307	298
kg PAV/hab	73	75	76	88	85
kg déchèterie/hab	192	202	295	333	282
<b>kg/hab</b>	<b>593</b>	<b>594</b>	<b>698</b>	<b>728</b>	<b>665</b>

Moyenne Calvados 2007: 301 kgOM/hab, 75 kgPAV/hab, 264 kg déchèterie/hab

#### Bilan financier :

Dépenses de Fonctionnement			
Code analytique	CA 2007	CA 2008	Perspectives 2009
DMA (personnel)	41 679	46 966	45 044
recyclables	156 583	168 802	170 653
OM	233 872	237 746	249 128
conteneurs	3 143	1 862	2 850
petits travaux	9 069	3 957	3 300
<b>TOTAL</b>	<b>444 346</b>	<b>459 333</b>	<b>470 975</b>

Dépenses d'investissement			
Code analytique			
DMA (frais administratifs, marchés)		3 947	
conteneurs	4 789	1722	2 000
petits travaux		31	2 500
<b>TOTAL</b>	<b>4 789</b>	<b>5 700</b>	<b>4 500</b>

Recettes de Fonctionnement			
TOTAL	407 041	432 731	475 676
dont TEOM	354 119	363 067	433 337
Déficit/excédent	-42 094	-32 302	201
soit % de la TEOM	11,89	8,90	0,05

## REINTEGRATION D'UN UTILITAIRE DE TYPE C15 VERS LA COMMUNE

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du transfert de la compétence voirie espace verts les matériels achetés par la commune avaient été mis à disposition de la communauté de communes. Le C15 a été remplacé, il réintègre donc le patrimoine de la commune. Pour permettre sa vente une délibération en ce sens doit être établie.

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

## TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DE L'ÉCOLE VICTOR HUGO

M. Lefèbvre signale que plus de 40 offres de services sont parvenues dans le cadre du marché de travaux. Un boni de 59 131 € a été réalisé par rapport à l'estimatif du maître d'œuvre.

M. Lefèbvre évoque le calendrier des travaux à venir. Le démarrage du chantier est prévu début octobre avec une durée des travaux estimée à 8 mois.

## RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT

M. Monsimier fait lecture du rapport sur le prix et la qualité du service 2008 en présentant dans le détail les indicateurs et les changements intervenus depuis l'année 2007.

Dans la continuité des années précédentes, le système d'assainissement collectif du Syndicat (95,4% des abonnés) remplit tous les critères de conformité à la réglementation, en allant au-delà en particulier sur la qualité de l'eau rejetée par la station d'épuration. Le prix de l'assainissement collectif est inchangé depuis 2005.

Le contrôle de l'assainissement non collectif (4,6% des abonnés) se poursuit. A la fin de l'année 2008, 7% des installations contrôlées sont conformes à la réglementation. Le prix du service est inchangé depuis sa création en 2007.

Pour faciliter la présentation de ce rapport devant les conseils municipaux, Monsieur MONSIMIER rappelle que les faits marquants de l'année 2008 ont été regroupés en une page à la fin du document.

Monsieur le Maire remercie M. Monsimier pour cet exposé.

## Séance du 9 novembre

### ECOQUARTIER

Monsieur Tostain rappelle la 1ère réunion publique du 14 octobre à laquelle plus d'une soixantaine de personnes a assisté. Celle-ci s'est déroulée en 2 temps :

- Une première partie où MM MARIE et TOSTAIN ont rappelé les objectifs de la municipalité.
- Une seconde, où l'architecte lauréat du marché de définition, Philippe MADEC, a exposé son travail.

M. TOSTAIN retient que des questions ont été posées notamment sur la problématique des flux de dépla-

cements et de politique de transports.

Peu de remarques ont été déposées dans le registre ouvert en Mairie.

Un rendez-vous a été pris avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie, organisme susceptible de se porter acquéreur des terrains inclus dans le périmètre de l'opération.

Prochainement, devrait être désignée l'équipe retenue pour le dossier de création et de réalisation de la Zone d'Aménagement Concertée.

### DÉCHETS MÉNAGERS

M. TESTU expose au conseil les problématiques du dossier, l'une portant sur le mode de collecte, l'autre sur la destination finale des déchets ménagers, le marché de collecte et de traitement devant être renouvelé en juin 2010.

Sur la collecte, un choix pourrait être fait sur le ramassage en porte à porte et en mono flux des déchets recyclables tous les 15 jours. Le verre restant en point d'apport volontaire.

Concernant la destination finale des déchets ménagers, l'incinération pourrait être préférée à l'enfouissement, notamment pour des raisons écologiques et de valorisation énergétique.

Le conseil émet un avis favorable à ces propositions. Monsieur le Maire remercie M. TESTU pour cette analyse.

### DÉSIGNATION D'UN REPRÉSENTANT SUPPLÉMENTAIRE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLÈGE

Le Principal du collège a informé la Mairie de la nécessité de désigner un second membre au conseil d'administration du collège. Le seuil des 600 élèves étant dépassé, le conseil d'administration se trouve modifié dans sa composition (30 sièges au lieu de 24), il convient donc de désigner un membre supplémentaire pour y siéger. Monsieur le Maire propose de retenir la candidature de Mmes DONATIN et DASSE.

Ce qui donne

Titulaires :	Suppléants :
M. Christian HUREL	M. ROQUES
Mme DONATIN	Mme DASSE

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord.

### RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE L'EAU

Mme LETOURNEUR rappelle brièvement les éléments essentiels de la chaîne technique de fonctionnement sur le service public de l'eau.

#### Eaux distribuées

Sur le plan bactériologique et physico-chimique, toutes les analyses effectuées en 2008 (contrôle sanitaire et surveillance de l'exploitant) sur l'eau distribuée sont conformes aux limites de qualité définies par le décret 2001-1220.

Sur le plan bactériologique, deux dépassements de la référence de qualité sur le paramètre

«bactéries coliformes» ont été constatés :

- le 18 mai 2008 à Tourville-sur-Odon suite à la casse de la conduite alimentant la bache d'Eterville et à la remise en eau du réseau de distribution.

La concentration mesurée était de 15 bactéries coliformes par 100 ml, supérieure à la référence de qualité de 0/100 ml.

Les trois contre-analyses réalisées le 19 mai 2008 montrent le retour à la normale.

- le 31 juillet 2008 à Grainville-sur-Odon, 5 rue de l'Eglise. La concentration mesurée était de 1 bactérie Coliforme par 100 ml supérieure à la référence de qualité de 0/100 ml avec absence de résiduel de chlore. Une purge a été réalisée et un ajout de javel a été réalisé au réservoir de Grainville-sur-Odon.

La contre analyse du 13 août 2008 montre le retour à la normale.

Quelques campagnes de purges régulières ont été poursuivies en 2008 sur les réseaux de Louvigny et Bretteville sur Odon suite aux problèmes bactériologiques et eaux colorées constatés en 2006.

Un problème physico-chimique (dépassement de la référence de qualité sur le paramètre «chlorites») a été constaté à deux reprises, le 27 mai 2008 à Mouen et le 30 septembre 2008 à Eterville. Les concentrations mesurées étaient supérieures à la référence de qualité de 0.20 mg/l.

Les contrôles sanitaires sont effectués par la DDASS. L'eau du robinet est bonne à consommer.

#### Recommandations

Des améliorations de certaines dessertes doivent être apportées et des installations techniques sur certains sites doivent être effectuées.

La Saur a, depuis plus de 10 ans, mis en place différents outils techniques et organisationnels qui lui permettent de garantir au quotidien la qualité du service rendu. Ces efforts et cette dynamique lui permettent d'être certifiée selon la norme internationale ISO 9001 : 2000, orientée vers la satisfaction du client et la qualité du produit ou du service.

Les volumes consommés hors VEG (Vente d'Eau en Gros) en 2008 sont de 204 615 m<sup>3</sup> contre 188 122 m<sup>3</sup> en 2007 soit +8.77%.

La plus grosse consommation sur Verson hors VEG est celle d'ALLIANCE OCEANE SAS pour 37 730 m<sup>3</sup> (+11.23% par rapport à 2008).

#### Les tarifs

Pour une consommation de 60 m<sup>3</sup> /semestre il faut escompter 103.07 € TTC.

Mme LETOURNEUR signale que le rapport annuel se trouve à disposition du public en mairie et que des cartes postales faisant la promotion de «l'eau du robinet» sont à la disposition des versonnais en Mairie.

Monsieur le Maire remercie Mme LETOURNEUR pour cet exposé.

### SIGNATURE D'UN BAIL À RÉHABILITATION

La Commune de Verson a consenti à l'ARIM des Pays Normands par délibération du 9 novembre 2009, la cession de l'immeuble situé 29, rue de l'Eglise, parcelle AH n°220 sous forme de Bail à Réhabilitation (Loi Besson du 31 Mai 1990).

Cet immeuble contient 3 logements de type sociaux. Monsieur le Maire, en sa qualité d'officier de police judiciaire, atteste l'authenticité du document en y apposant sa signature mais ne peut, dans ce cas, représenter la commune.

Il convient donc de procéder à la désignation d'un adjoint pour représenter et signer le document de cession en bail à réhabilitation au profit de l'ARIM des Pays Normands au nom de la commune.

Après délibération, le conseil à l'unanimité, désigne Madame Anne COLLIN pour remplir cette fonction.

Ecole maternelle Françoise Dolto

## Que de nouveautés pour les maternelles !

Michèle Le Torriellec, en remplacement de la directrice Isabelle Buffard



au menu avec la confection d'une quiche aux tomates (tomates cultivées et cueillies dans un des jardins de l'école).

Comme chaque année, la fin de ce premier trimestre sera marquée par un spectacle de Noël «Camille et le Père Noël», offert aux enfants par l'école à l'Espace Senghor. ■



**A** chaque nouvelle rentrée, de nouveaux élèves. Cette année l'école accueille d'autres changements avec une nouvelle enseignante assurant le remplacement d'Isabelle Buffard et de nouveaux projets. Le restaurant scolaire a aussi été entièrement rénové.

41 nouveaux élèves de 3 ans ont rejoint les plus grands sur les bancs de l'école. Les 133 enfants ont déjà pu élargir et enrichir leur horizon culturel avec différentes sorties organisées dans le cadre des activités. Les cinq classes ont participé aux excursions suivantes :

- visite du fournil d'une boulangerie de Verson,
- cueillette de pommes dans la ferme de Billy à Rots,
- séance au cinéma Le Lux à Caen pour les plus grands avec une nouvelle version de « Pierre et le loup ».

Les enfants ont également développé leur enrichissement culinaire et gustatif avec des recettes réalisées en classe. Ils ont testé la cuisine sucrée avec la fabrication d'une compote et d'un gâteau aux pommes ramassées lors de la sortie. Les plats salés étaient aussi

### Garderie Périscolaire

## Période transitoire

Damien Bouchard, secrétaire

**L**es effectifs de la garderie sont en légère augmentation pour cette année 2009-2010. Plus de 166 enfants sont inscrits. Delphine, Amélie et Aurélie accueillent les enfants en maternelle. Monique, Marie-Agnès, Mercedes et Laetitia retrouvent ceux du primaire. Comme l'année dernière, l'augmentation du temps de présence des enfants tend à se confirmer. Une deuxième opération «goûters gratuits» sera envisagée par le bureau en janvier.

La phase de réalisation des nouveaux locaux de la garderie du primaire, comprise dans la restructuration de l'école Victor Hugo, a débuté. Les enfants sont provisoirement accueillis dans des locaux distants, d'où une répartition en

deux groupes (petits et grands). Les animatrices et les enfants semblent apprécier cette séparation.

Le bureau de l'association comprend un nouveau membre depuis l'assemblée générale du 8 octobre 2009 à laquelle 9 familles ont assisté. Un renouvellement qui ne demande qu'à continuer sachant que plusieurs membres ont émis le souhait de faire leur dernière année. A noter que depuis janvier 2009, les bulletins de paie des salariés ainsi que les déclarations sociales, sont pris en charge par AE 14, Centre de Ressource et d'Information pour Bénévoles, ce qui réduit de façon appréciable la charge de travail et les compétences demandées aux membres du bureau.

#### HORAIRES D'ACCUEIL :

7 h 30 – 8 h 30 / 12 h 30 – 13 h 30 / 16 h 30 – 18 h 30

#### TARIFS 2008-2009 :

20 € la carte de 20 ½ heures,  
5 € la carte de 10 goûters,  
10 € de frais d'inscription par famille.

#### CONTACT :

Stéphane Fourrez, président  
Tél : 02 31 26 61 32

Courriel :

contact@garderieperiscolairedeverson.net  
www.garderieperiscolairedeverson.net

# Un écoquartier à Verson

Jean-Pierre Tostain, adjoint au maire en charge de l'urbanisme



L'urbanisation Ouest de la commune est maintenant achevée et notre projet urbain de centralité concernant l'ancien terrain de football a été réalisé sous le mandat précédent. Restent, pour notre développement, les terrains situés à l'Est de la commune, terrains depuis longtemps destinés à l'urbanisation. Le Plan Local de l'Urbanisme (PLU), réalisé avec la communauté de communes et approuvé en 2008, a confirmé cette destination. Notre objectif étant d'assurer sur ces terrains une urbanisation de qualité, nous avons décidé avec l'équipe municipale, dans notre programme électoral, de proposer de faire de ce secteur un «écoquartier».

## Les principaux objectifs de l'écoquartier

- Prolonger notre centralité tout en équilibrant notre territoire,
- Valoriser le patrimoine naturel du site et créer un quartier de ville riche de son environnement,
- Développer une conception éco-responsable,
- Offrir une vie quotidienne de proximité sereine,
- Offrir une diversité et une mixité de logements faisant la transition entre le centre ville et la campagne,
- Proposer des lieux publics accessibles à toute la population,
- Développer les liaisons douces, avec un maillage serré de chemins pour les piétons, les cycles voire les chevaux,
- Limiter l'impact de l'automobile (voirie et stationnement),
- Gérer les eaux de ruissellement en aérien par imperméabilisation,
- Orienter une urbanisation à très long terme par une structure paysagère forte,
- Gérer l'énergie à l'échelle de chaque parcelle.



## Le projet

Il s'articule autour de trois éléments structurants : le talweg (le vallon), «le tour de ville» qui ceinture le site au Nord et à l'Est et les chemins creux existants.

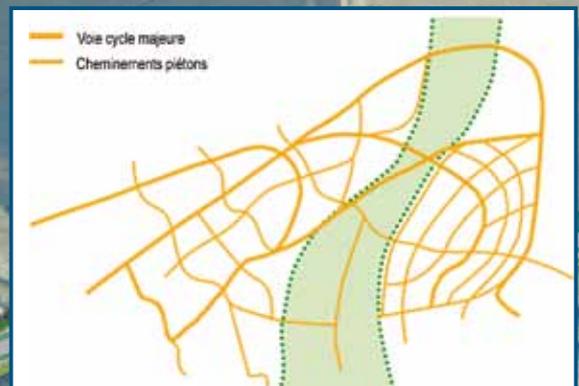
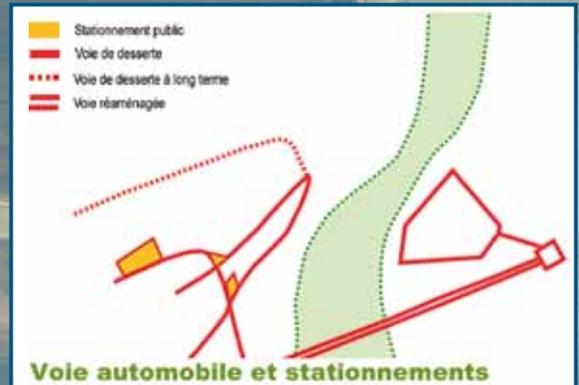
Il propose deux quartiers : **un quartier Ouest**, à proximité du centre, comprenant environ 300 logements et **un quartier Est**, comprenant près de 250 logements. Ces quartiers se réaliseront sur une durée de 10 à 15 ans.

- **LE TALWEG** : axe Nord-Sud du projet, il doit demeurer un espace paysager, rester un lieu privilégié de promenades. Indispensable à la gestion hydraulique du site, il assure un rôle de corridor écologique au secteur. Il s'achève au Nord par un équipement de loisir et de plein air qui pourrait prendre la forme d'un parcours de golf compact urbain,

- **LE TOUR DE VILLE** : il ceinture le site au Nord et à l'Est. Il est équipé de pistes cyclables et chemins piétons,

- **LES QUARTIERS D'HABITATION** sont définis en s'appuyant sur la trame verte existante qui sera renforcée, destinée à créer des zones d'habitat fortement paysagères.

La voirie automobile est réduite à l'essentiel (3 300 mètres linéaires) pistes cyclables et chemins piétons ayant une part prépondérante (9 300m). Le stationnement automobile, qui ne sera pas traité au niveau des logements, sera réparti par «petites poches» sur l'ensemble du projet et intégré au paysage. L'objectif est d'encourager au maximum l'utilisation des modes doux de déplacements (piéton et cycles) vers le centre et entre les



quartiers. La question des transports en commun nécessite un développement de l'offre que nous traiterons par ailleurs avec les collectivités concernées (c'est une question importante qui a été posée lors de notre première réunion de concertation).

Les typologies de logement sont définies entre maisons individuelles et petits collectifs qui seront au maximum dans la continuité des gabarits existants sur la ville.

### Deux éléments à noter :

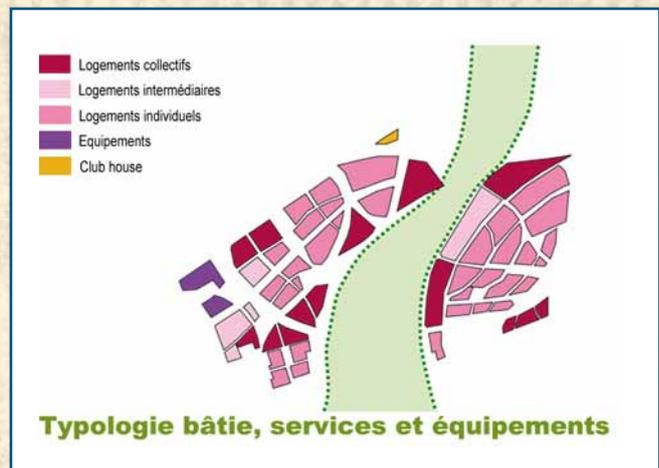
- L'utilisation du terrain situé entre le nouveau cimetière et l'A 84 : la création de boisements dans sa frange nord «fermera» le site. L'autre partie sera destinée aux manifestations tempo-

raires (foires au grenier, cirques....) et restera en tout état de cause un lieu vert ouvert au public.

- L'entrée Est de Verson avec un traitement paysager fort, doit indiquer l'arrivée dans le territoire urbanisé de la ville. Le transit des poids lourds devra être réduit au maximum par un aménagement adéquat. Une voie de retournement au débouché de la rue des Quatre Vents dans la zone de la Mesnillière permettra à ces poids lourds de faire demi-tour pour repartir vers l'échangeur de l'A 84.

## La prise en compte de la mixité sociale

Avec la communauté de communes, nous avons réalisé un Programme Local de l'Habitat (PLH). Ce fut l'occasion de connaître l'évolution de notre parc d'habitat, et de répondre de la meilleure manière aux dispositions de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) qui nous oblige à 20% de logements sociaux sur notre collectivité. Nous avons déjà communiqué sur les conclusions de cette étude. Au-delà des rééquilibrages déjà réalisés à l'occasion des constructions liées à l'opération centralité, la création de notre écoquartier est l'occasion dynamique de mettre en œuvre ce Programme Local de l'Habitat. Il prévoit plus de locatifs et plus de «petits» logements pour accueillir de jeunes couples, par exemple.



## La démarche

Nous avons choisi de nous faire accompagner dans cette démarche par la Direction Départementale de l'Équipement et de l'Agriculture (DDEA), dans le cadre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage. L'agence d'Urbanisme de Caen-métropole, comme le service départemental de l'architecture et du patrimoine, ont participé à toutes nos réunions de travail. Après appel à candidatures (nous avons reçu 25 réponses françaises et étrangères), 3 équipes ont été choisies pour travailler sur notre quartier. C'est le projet de l'équipe Madec qui a été retenu. Il a été présenté à la presse en juin, puis à l'occasion d'une première réunion de concertation le 14 octobre.

## Et maintenant

Sur la base de ces orientations, nous allons préciser ce projet par la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Nous choisirons ensuite un aménageur pour la mise en œuvre du programme, les premiers travaux pouvant commencer d'ici la fin de l'année 2010. Nous n'avons toutefois pas encore déterminé le phasage de l'ensemble.

A l'occasion de la première réunion de concertation, il a été précisé qu'un registre à la mairie était destiné à recueillir vos remarques et réactions.

Vous pouvez également utiliser notre site internet [www.ville-verson.fr](http://www.ville-verson.fr).

Quand nous aurons avancé dans nos études, une nouvelle réunion de concertation sera organisée, vraisemblablement au printemps.

Ecole Victor Hugo

# A l'heure de la tradition

Marc Faisant, Directeur



La tradition d'amitié avec l'Afrique est entretenue à Verson et particulièrement à l'Espace Senghor ainsi qu'au sein de l'école Victor Hugo. Pendant une semaine, du lundi 12 au vendredi 16 octobre 2009, les enfants de l'école ont bénéficié de la présence de Mamadou Dembélé, un sympathique artiste du Burkina Faso. Il a évoqué ses coutumes et a

présenté les instruments de musique, le chant, la danse, ainsi que l'art du tissage tels qu'ils sont pratiqués dans son pays.

Une autre tradition plus locale a été respectée : le marché d'automne du vendredi 16 octobre au cours duquel des produits du terroir ont été mis en vente au bénéfice des classes du cycle 2.

De nombreux parents ont prêté main forte, offert divers produits, et bien d'autres ont fait leurs emplettes ...

Le vendredi 11 décembre, le marché de Noël a rassemblé petits et grands dans la cour de notre belle école. ■

Parents à Verson

## Une nouvelle année

Le bureau

La nouvelle année scolaire est repartie pour l'ensemble de nos enfants et pour notre association. Notre premier rassemblement s'est fait lors de notre assemblée générale, à laquelle une quarantaine de personnes ont assisté. Deux membres du bureau ont été remplacés : Sandrine Lureau a laissé la vice-présidence à Eric Delaporte et Elisabeth Dupleichs a cédé sa place de secrétaire à Alexis Lefèvre. Nous remercions vivement Sandrine et Elisabeth pour le travail effectué au service de notre association et pour leur bonne humeur. Nous sommes très heureux

d'accueillir Eric et Alexis. Lors des élections aux Conseils d'Ecole, nos listes ont été élues à l'école maternelle Françoise Dolto et à l'école primaire Victor Hugo. Pour la première fois depuis de nombreuses années, nous étions la seule liste à nous présenter au conseil d'administration du collège Jacques Prévert. Nous ne pouvons que regretter l'absence d'une autre liste qui assure une pluralité, garante d'une plus grande démocratie.

Au titre des actions menées par l'association, comme les années précédentes, la vente de sapins de Noël a été proposée. Parents et

enfants ont également eu la possibilité de s'approvisionner en fromages d'Auvergne provenant d'une laiterie du Cantal. Les commandes ont été nombreuses et chacun a pu prendre possession soit de son sapin, soit des fromages le samedi 12 décembre. La somme ainsi récoltée sera redonnée aux écoles maternelle et primaire pour aider au financement de leurs projets de sorties.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous de joyeuses fêtes de Noël en famille et nous vous présentons tous nos meilleurs vœux pour l'année 2010. ■

Collège Jacques Prévert

## Des effectifs toujours en hausse

Jean-Claude Saussereau, principal du Collège Jacques Prévert



Visite des correspondants allemands en mairie

et de balafon. Il a aussi proposé une «pause-café» sur le temps du midi.

Du 4 au 14 novembre, les correspondants allemands élèves du lycée Hölty de Celle ont été accueillis au collège dans le cadre de l'appariement qui en est à sa 28<sup>ème</sup> année. Leur séjour a commencé par un accueil très chaleureux à la mairie par Michel Marie, maire de Verson, et Marie-Hélène Brioul maire-adjointe. Par la suite, les élèves allemands avaient au programme : les traditionnelles excursions au Mont Saint-Michel, sur les plages du débarquement avec les cimetières allemand et américain, à Arromanches, au marché Saint-Sauveur et au château de Caen. Une journée commune d'excursion les a conduits à Paris.

Les professeurs d'EPS ont renouvelé l'organisation d'un cross pour tous les 6<sup>ème</sup>. Les futurs élèves c'est-à-dire les actuels CM2 de Verson, Mouen, Fontaine-Etoupefour, Mondrainville, Eterville, et Tourville-sur-Odon ont été invités.

**A** lors qu'il n'y avait que 548 élèves en 2004, les effectifs n'ont cessé de croître jusqu'en 2009. Le 2 septembre ce sont 605 élèves (dont 557 demi-pensionnaires) qui ont rejoint le collège, répartis en 25 divisions, encadrés par 46 professeurs et 9 assistants d'éducation. Comme les années précédentes, les élèves de CM2 ont eu la possibilité en mai et au début du mois de juin de venir passer une journée au collège dans le cadre maintenant bien établi de la liaison CM2-sixième.

### LES TEMPS FORTS DE CE DÉBUT D'ANNÉE

Les Activités Physiques de Pleine Nature (A.P.P.N) initiées au collège il y a déjà 10 ans et destinées aux classes de cinquième, ont été reconduites dans le cadre d'un séjour élaboré par les professeurs d'Éducation Physique et Sportive (EPS). Ces activités ont permis à plus de 130 élèves de découvrir durant deux journées et demie, des activités différentes de celles



proposées dans les cours d'EPS. Les élèves ont pratiqué l'escalade, le canoë-kayak, le golf ou le VTT au sein des installations du Golf de Clécy et à Pont d'Ouilly. Ils ont ainsi partagé des instants de vie commune. Ce moment reste selon les élèves (et les parents) un souvenir marquant dans la scolarité des collégiens.

Plus de 300 jeunes ont été amenés à participer cette année. Je remercie les services de la mairie pour l'aide apportée à cet événement (parcours sur le stade) et le Club de Football pour les vestiaires. ■

### Le Foyer Socio Educatif communique

Le Loto du Foyer Socio Educatif du collège Jacques Prévert aura lieu le samedi 23 janvier 2010, salle des Trois Ormes, à Verson, à partir de 20 h.

Cette manifestation est dotée de très nombreux lots. Retenez la date dès maintenant !



Avec les Afrikales 2009 en octobre, les sept classes de 6<sup>ème</sup> (163 élèves) ont pu profiter des interventions d'un remarquable artiste : Mammadou Dembé. Le musicien est venu au collège deux mercredis faire découvrir sa musique, en animant divers ateliers de djembé

Le 9 novembre

# L'Espace Senghor a fait tomber les murs !

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor



Pour fêter à sa manière l'anniversaire de la chute du mur de Berlin, l'Espace Senghor a proposé un événement en deux parties. Un apéritif lecture sur le thème des murs a lancé la soirée. Les enfants de CM2 de l'école de Tourville sont venus lire les textes qu'ils avaient choisis sur le thème. En primeur, ils ont aussi partagé une nouvelle écrite par un groupe d'élèves dans le cadre du concours organisé par le Mémorial, auquel ils ont participé. De nombreuses personnes étaient venues pour écouter. Quelques textes supplémentaires ont été lus par les adultes présents. Encore merci à tous les participants, auditeurs ou lecteurs, et un merci tout particulier aux enfants de Tourville-sur-Odon et à leurs maîtresses.

La seconde partie de soirée a débuté à 20h, Fabienne Guillot, qui anime les ateliers d'écri-

ture, et Antoinette Aze, animatrice de l'Espace Senghor, nous ont offert un très beau moment autour de textes mis en scène pour l'occasion : Mur...murs. Bien après la fin de la soirée, les mots résonnent encore !

Un grand merci à toutes les deux ! ■



## Horaires de la bibliothèque pendant les vacances de Noël

Attention, pendant les vacances de Noël, la bibliothèque sera exceptionnellement fermée les samedi 26 décembre et 2 janvier. Les horaires restent inchangés les autres jours d'ouverture. Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

## La bibliothèque vous propose de nouveaux magazines

Au rez-de-chaussée, les adultes auront la possibilité de consulter, de feuilleter, d'emprunter : National geographic, Philosophie magazine, Alternative santé, Maison bricolage et décoration, Cheval magazine, le Canard enchaîné, Sciences et avenir, Auto moto, Micro-hebdo, les Inrockuptibles, Questions de femme, Que choisir, Lire.

A l'étage, les adolescents pourront découvrir : Le monde des ados, Today in english, Je bouquine. Les petits bricoleront avec le magazine les Petites mains, et apprécieront de nombreuses histoires dans Toboggan et Je lis des histoires vraies.



## Atelier d'écriture

Ghislaine, Jean-Pierre, Marianne, Béatrice, Héveline, Marie, membres de l'atelier d'écriture

«Dressez haut la poutre-maîtresse, charpentiers, pour accueillir en cette demeure l'atelier d'écriture car il est si sympathique, si enrichissant et inspirant qu'aucune poutre n'est assez haute pour permettre de recevoir la grandeur et la splendeur de ce qu'il nous a apporté.»

Dans la lumière des bougies allumées pour la circonstance, le thé, la tisane, les gâteaux sucrés annoncent l'activité et témoignent d'un accueil chaleureux.

Le groupe retrouvé, installé, attend le sujet :

sans stress, avec respect, pour écrire, tenter d'écrire, en toute modestie, en se laissant guider avec bienveillance...Un atelier d'écriture c'est rencontrer, écouter, partager, échanger, s'ouvrir, accueillir. C'est aussi plaisir, crainte, joie, émotion. Plaisir de l'écriture, plaisir de la rencontre. On se l'est dit : « *autant de plaisir à écrire qu'à écouter* ». Chaque lecture est un voyage vers l'autre que l'on connaît si peu...S'ouvrir et accueillir les sensibilités différentes : ne rien perdre de ce précieux présent.

Un monde où chacun écouterait l'autre avec

attention et bienveillance serait un paradis.

Ce paradis n'existe pas et n'existera peut-être jamais à l'échelle de la société. Il a existé, il existe et existera longtemps dans notre atelier d'écriture. L'atelier d'écriture, c'est un lieu où l'on est heureux....Nous vivons une merveilleuse aventure sans besoin de voyager et de risquer le paludisme ou la bilharziose, nous sommes des aventuriers en chaussons.

Merci à Fabienne, métier : «*écouitricre, naisseuse de mots*». ■

Bibliothèque municipale

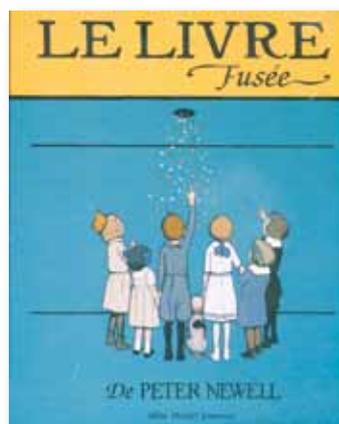
# Les coups de cœur de l'équipe

**Aude vous propose**

**LE LIVRE FUSÉE,**

de Peter Sheaf Newell

Album jeunesse



Édité pour la première fois en 1912, cet album a très bien vieilli. «Un livre qui monte, qui monte, qui monte...».

Un jeune garçon trouve une fusée dans le sous-sol d'un immeuble, il joue l'artificier et la fusée décolle. Nous suivons sa trajectoire à chaque étage. La réaction des locataires nous offre une histoire très drôle, accompagnée d'un beau récit tout en octosyllabes.

**AIRMAN**

de Eoin Colfer

Roman adolescent



En cette fin de XIXe siècle, les hommes rêvent de construire la machine qui les fera voler. Pour le jeune Conor Broekhart la conquête de l'air est plus qu'un rêve, c'est une destinée. Né à bord d'un ballon dirigeable, Conor grandit dans les îles Salines, au large de l'Irlande. Mais un jour le roi est assassiné. Conor

est emprisonné, victime d'un complot. Pendant trois années, il va préparer sa vengeance... Et n'aura plus d'autre choix, que de prendre son envol.

Dans un univers à la Jules Verne, le roman s'inscrit dans l'Histoire et laisse libre cours à l'imagination de l'auteur en matière de science-fiction. Un roman d'aventures et d'actions aux personnages attachants.

**Françoise vous propose**

**LA SERVANTE INSOUMISE**

de Jane Harris

Roman



Ecosse, 1863. Fuyant une mère indigne et un passé sordide, la toute jeune Bessy Buckley trouve dans un manoir aussi isolé que délabré, une place de servante auprès de Lady Arabella Reid, jeune femme hypersensible (obsédée par la mort de son ancienne employée), et excentrique. Ces deux êtres esseulés vont nouer une relation tendre et complexe. Bessy découvre les sombres secrets d'Arabella, qui perd peu à peu la tête. Dès lors, les rôles s'inversent. La jeune fille devient la mère qui veille sur sa maîtresse comme sur un enfant fragile.

Décrivant les bas-fonds des grandes villes écossaises et les mœurs des notables écossais de l'époque dans un style alerte et avec une gouaille inimitable, l'auteur nous livre un roman plein d'humour et de suspense.

**Isabelle vous propose**

**LE CERCLE LITTÉRAIRE DES AMATEURS D'ÉPLUCHURES DE PATATES**

de Mary Ann Shaffer et Annie Barrows



Londres, janvier 1946. Juliet, jeune écrivaine, reçoit un jour une lettre d'un inconnu, habitant

l'île de Guernesey. Au fil des courriers, Juliet découvre un monde délicieusement excentrique : celui d'un club de lecture créé pendant la guerre pour échapper aux foudres d'une patrouille allemande. Gastronomie, goûts littéraires, petite et grande histoire,... la correspondance entre les personnages balaie tous les sujets !

Si vous aimez les personnages loufoques, les îles anglo-normandes, ce livre est fait pour vous. Il déborde de charme, de drôlerie, de tendresse, d'humanité. Vous le lirez avec la même joie que si vous étiez vous-même le destinataire de ces lettres.

**Christelle vous propose**

**PAS REVOIR**

de Valérie Rouzeau

Entre recueil de poésie et roman, l'auteure nous parle de la disparition prématurée du père.

Dire l'émotion du deuil n'est pas chose aisée, alors Valérie Rouzeau a choisi la voix qui bafouille, le balbutiement, comme les sanglots font bégayer. Elle transcrit la douleur d'adulte avec les mots incertains des chagrins d'enfant, elle parle de la mort dans toute sa froide réalité.



**LE PETIT LIVRE DES COULEURS**

de Michel Pastoureau et Dominique Simonnet

Pour en voir de toutes les couleurs !!!

Les couleurs ont une histoire. Si vous souhaitez apprendre plein de choses sur les couleurs et les demi-couleurs, leur symbole, les expressions, les tabous ou préjugés qu'elles véhiculent. Un petit livre facile à lire, qui raconte avec simplicité les couleurs.



Saison Culturelle

# Deuxième partie

Dans quelques semaines, vous allez recevoir dans vos boîtes à lettres la plaquette de programmation des animations culturelles que vous a concoctée la commission culture. Sans vouloir en dévoiler toutes les nuances, voici en avant-première les principaux rendez-vous auxquels vous serez conviés d'ici juin 2010. Les dates de ces événements vous seront communiquées sur la plaquette.

**JANVIER**

**PRÉSENCES D'ELLES**

**Exposition de Marie Lemoine**

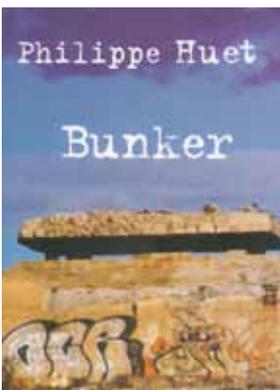
Les talents de conteuse de Marie Lemoine sont connus. Nous l'avons souvent accueillie à l'Espace Senghor ou suivie lors de la balade contée de Verson Jardin.

«Présences d'Elles» est l'occasion de découvrir une autre facette de cette artiste pluridisciplinaire : la sculpture. Des sculptures de femmes, fragiles, émouvantes, sauvages, qui touchent en plein cœur. Et des mots, en miroir.

Ce travail sur la femme entre en résonance avec des textes, issus d'ateliers d'écriture que Marie a animés dans les quartiers de Cherbourg. Chaque participant a ensuite modelé en fil de fer, le squelette de «leur femme», celle qu'ils imaginaient associée à leurs textes. A partir de cette armature, Marie Lemoine a réalisé leur sculpture, en pâte à bois et ficelle. Nous vous attendons donc en janvier pour une rencontre autour de ces sculptures. L'artiste sera présente pendant la durée de l'exposition.

**FÉVRIER**

**PHILIPPE HUET**



Le 9 février 2010, l'équipe de la bibliothèque recevra le romancier Philippe Huet, pour son dernier ouvrage Bunker (édition Rivages). Philippe Huet a écrit des biographies, des nouvelles et plusieurs romans noirs. Pour ce genre, il a d'ailleurs été lauréat du Grand Prix de littérature policière. Comme beaucoup de ses récits, Bunker se situe en Normandie, théâtre de la seconde guerre mondiale, et des drames qui s'y sont déroulés. La guerre est finie depuis cinquante ans, les plages du débarque-

ment sont visitées par de nombreux touristes. Au Dog Red, le bar-hôtel modernisé de Volla-ville, s'installe un vacancier allemand. Qu'est-il venu faire à Volla-ville ? Sa présence cache forcément un secret, surtout quand une mort violente survient ...

Cette rencontre sera animée par Jean-Bernard Caux.

Bunker est disponible à la bibliothèque.

**MARS**

**15<sup>ÈME</sup> RENCONTRES FRANCOPHONES**

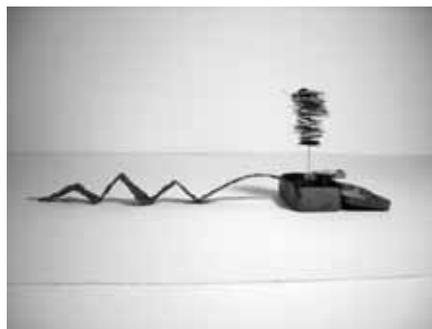
**50 ans d'indépendances africaines**

**AVRIL**

Nous accueillerons comme l'année dernière les classes de Verson notamment pour **LE PRIX DES INCORRUPTIBLES**. Chaque enfant élira, parmi les livres proposés, celui qu'il préfère !

**MAI**

**EXPOSITION FLORANE BLANCHE**



Florane Blanche crée de joyeux mélanges de graphismes, de lettres et de couleurs sur différentes sortes de papiers. Ses crayons, pastels, encres et peintures acryliques sont au service de créations où le livre-objet est décliné sans limite, jusqu'à des Graines de livres...

Elle peint sur de grands formats où la mise en espace de chaque détail est d'importance. Lors des nombreux échanges que nous avons eus avec l'artiste, son plaisir d'exposer à l'Espace Senghor est apparu comme une évidence, elle a déjà conçu des nouveautés pour l'occasion.

Une chose est sûre : ce sera étonnant !

2010

# 15 ans de Rencontres Francophones

Isabelle Lamy, responsable de l'Espace Senghor

Faire découvrir une richesse culturelle venant d'ailleurs, s'ouvrir à la connaissance, à la rencontre, c'est changer la perception de l'autre.

Tous les ans en mars, depuis 15 ans, l'Espace Senghor organise les Rencontres Francophones. Cette manifestation s'inscrit pleinement dans le travail de médiation autour de Léopold Sédar Senghor et des valeurs qu'il défendait : francophonie, dialogue des cultures, civilisation de l'Universel. Les Rencontres Francophones sont maintenant un rendez-vous bien connu des versonnais et plus largement des bas-normands, curieux des littératures francophones et des cultures qu'elles expriment.

Cette 15<sup>ème</sup> édition coïncide avec les 50 ans des grandes indépendances africaines. C'est donc tout naturellement que nous avons retenu ce thème et que nous vous proposerons, tout au long du mois de mars 2010 des moments de partage particulièrement riches.

**15<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES FRANCOPHONES : MARS 2010**

**« 50 ANS D'INDÉPENDANCES AFRICAINES ».**

A travers la littérature, mais également des expositions, spectacles ou conférence, nous essayerons de dresser un constat, un bilan : 50 après, où en sommes-nous ? Où en est la Francophonie dans ces pays ? Quels regards portent les auteurs africains sur cette partie récente de l'histoire ?

Loin des clichés, nous souhaitons également montrer la créativité et la richesse culturelle de l'Afrique sub-saharienne d'aujourd'hui.

**LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DES 15<sup>ÈMES</sup> RENCONTRES FRANCOPHONES SERA DISPONIBLE EN FÉVRIER.**

Petite enfance

# Petite pirouette

Michèle Lecerf, secrétaire

Cette année encore l'association réunit tous les mardis, à la salle des Anciens Combattants de Verson de 9h45 à 11h45, les assistantes maternelles, les parents, les grands-parents... Tous les enfants de moins de 3 ans se retrouvent ainsi pour prendre part dans un endroit convivial, à des jeux de motricité, d'éveil et aussi à des activités de peinture ou de pâte à modeler.

L'association a organisé un goûter et un arbre de Noël mi-décembre. ■

Pour tout renseignement contactez  
Mme Lecerf Michèle au 06 63 76 39 20.



Festivités

# Une nouvelle association est née

Guy Lefebvre, président

Pour la cinquième année consécutive, le réveillon de la Saint-Sylvestre est organisé par des bénévoles qui avaient jusqu'ici le soutien logistique de l'association «Mosaïque». Afin de dégager cette charge de travail plutôt comptable, et pour des raisons pratiques, il a été décidé de créer une association, dénommée «Festivités» qui pourrait par ailleurs proposer d'autres manifestations dans le futur. ■

# Jumelage de l'Odon

Martial Mansion, président



Dépasser les frontières de son cadre de vie, établir des relations avec ses voisins européens, développer les échanges, c'est le contrat politique que se sont fixé nos communes dans le cadre du jumelage. L'ensemble du nouveau bureau du comité de jumelage, représentant ces communes, tient à remercier Françoise Laisney pour son dévouement, son implication et le temps passé sans compter durant son long mandat.

Les temps forts de cette année écoulée ont été d'une part le déplacement en mai chez nos amis de Hambühren avec la participation remarquée de «Danser à Verson», et d'autre part une visite amicale rendue à nos correspondants de Buk durant le mois d'août. Depuis mi-octobre notre professeur d'allemand Ursula a repris l'enseignement de sa langue maternelle : quatre niveaux, du débutant à la conversation sont proposés.

Le Téléthon a été à nouveau l'occasion de vous inviter à déguster des marrons grillés et du vin chaud. Le dimanche 17 janvier 2010 à

16 h, dans la salle de Tourville-sur-Odon nous serons heureux de partager avec vous un traditionnel moment de convivialité autour de la galette des Rois. Durant la période de l'Ascension 2010 nous accueillerons avec plaisir nos amis allemands et polonais qui le désirent pour une rencontre amicale. A notre tour, nous répondrons à l'invitation officielle de la ville de Buk adressée à Tourville-sur-Odon, Verson et Hambühren pour la période du 19 au 22 août 2010. Afin d'organiser ce déplacement dans les meilleures conditions, merci aux personnes intéressées de se faire connaître au plus tôt.

Le jumelage reste à la disposition des parents de germanistes qui souhaiteraient trouver un correspondant ainsi qu'à toute autre personne désirent nous rejoindre. ■

CONTACTS

Martial Mansion 02 31 80 57 22

Gilbert Debon 02 31 80 97 48

Jacques Letourneur 02 31 26 89 71

# Gym enfants de l'Odon

Alexandra Perrier, secrétaire



Tous les mardis entre 17h30 et 19h30, en période scolaire, Amandine prend en charge les enfants de 5 à 11 ans. Ils sont répartis sur deux séances, selon leur âge ou leur niveau. Les inscriptions se sont déroulées lors du forum des Associations et l'association a très vite affiché «complet», preuve qu'il existe un vrai engouement pour cette activité, à Verson et dans les communes voisines.

Nous espérons que cet enthousiasme s'inscrira dans la durée! ■

Renseignements :  
gymenfants.odon@gmail.com

L'association GEO «Gym Enfants de l'Odon» (GEO) entamera sa deuxième année d'existence au mois de novembre.

ADMR du Grand Odon

## Des changements à l'ADMR

Jean-Louis Le Calve, président



Les locaux de l'ADMR du Grand Odon se modernisent, ce qui enthousiasme le nouveau président Jean-Louis Le Calve, et tous les bénévoles. Cela était nécessaire, le nombre de dossiers ne cessant d'augmenter. Les heures d'ouverture sont par ailleurs plus importantes. Les locaux de l'ADMR sont désormais ouverts tous les matins, du lundi au vendredi inclus, et durant l'après-midi les lundis, mercredis et vendredis. ■

### PERMANENCES

lundi de 8 h à 11 h 30 et de 14 h à 17 h,  
mardi de 8 h à 12 h 30,  
mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 45,  
jeudi de 8 h 30 à 13 h et de 14 h à 17 h,  
vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 15 à 17 h 45

### CONTACT

Tél: 02.31.26.58.53. Fax : 02.31.79.93.20.  
Courriel : admrdugrandodon@orange.fr  
70, allée Jacques Prévert. 14790 Verson

## Les arts plastiques

Chantal Moussay, présidente

Les arts plastiques à Verson ont repris leurs activités comme d'habitude fin septembre, à la salle Bora Bora de l'Espace Senghor. L'assemblée générale qui s'est tenue au mois d'octobre a reconduit le bureau pour une année. Une porte ouverte a été proposée juste après le forum des associations. Cela a été l'occasion d'admirer Marie-France Lacheray qui a réalisé une aquarelle devant des visiteurs très attentifs.

Marie-France Lacheray continue cette année encore à prodiguer ses conseils dans son cours le mercredi en fin d'après-midi. Pour les amateurs plus expérimentés, Isabelle Fournier propose quant à elle un cours d'aquarelle le mardi à 18 heures. L'activité consacrée à la peinture chinoise ouverte l'année dernière, n'est pas maintenue faute de participation suffisante. C'est dommage, mais Chiu Yun Deng Gabart poursuit ses autres cours de peinture à l'huile du lundi, et ceux d'acrylique et couleurs du jeudi après-midi. Thierry Cauquil initie à nouveau les jeunes et les adultes aux arts plastiques et à la technique du dessin le mercredi. Un atelier libre sous la direction de Patrice Dupont est proposé tous les lundis après-midi pour peindre et discuter dans une ambiance amicale. Un atelier avec modèle vivant, sans professeur, se tient toujours le vendredi soir pour des artistes confirmés.

L'association propose ses cours de fin septembre à fin juin et clôturera sa saison par une exposition des travaux annuels.

Vous pouvez encore vous inscrire, et ce tout au long de l'année (tarif dégressif tenant compte de la date d'entrée) aux différentes activités que propose l'association. ■

### POUR PLUS D'INFORMATIONS

vous pouvez contacter la présidente Chantal Moussay au 02 31 80 99 51 en soirée ou laisser un message sur le répondeur.

Dentelle et broderie

## Fils croisés

Janine Potin, animatrice

L'association les Fils croisés assure des cours de dentelle aux fuseaux et de broderie, tous les jeudis entre 17 h et 19 h 30 à l'espace Senghor, salle Bora Bora. Les cours ne sont pas assurés pendant les vacances scolaires.

### RENSEIGNEMENTS

Madame Potin Janine 06 76 17 00 46.

Madame Binet Paule 02 31 26 86 54.



Verson-Vidéo

# Une année bien chargée

Gilbert Guerrier, secrétaire

L'association Verson-Vidéo a connu une année encore bien chargée en formations, reportages et réalisations de DVD pour de nombreuses associations versonnaises et de la communauté de communes des Rives de l'Odon.

Les manifestations à couvrir étaient principalement regroupées en mai et juin pour les bilans de fin d'année. A cette période, de nombreux reportages et DVD ont été réalisés. Le président Patrick Bazin a assuré tous ces montages et tirages, mais souhaiterait à l'avenir étaler un peu les demandes.

Le Vidéo-Club de Verson a couvert un nouvel événement national début mai : les championnats de France UFOLEP de tennis de table. Pour la circonstance, un imposant matériel a été déployé. Nous avons ainsi pu assurer la couverture totale des différentes salles, la projection en direct des matchs de ping-pong, mais aussi des préparatifs, des tirages au sort, des interviews des joueurs et des bienfaiteurs...Un énorme travail qui a mobilisé sur plusieurs jours une équipe d'une dizaine de bénévoles vidéastes ! C'est une grande satisfaction d'avoir réussi une telle organisation, en faisant plaisir aux jeunes joueurs de ping-pong, venus des quatre coins de la France et des pays limitrophes. De nombreux reportages ont été réalisés sur les activités des associations comme lors du Gala de danse de Verson, Carpiquet ou Caen mais aussi lors du Téléthon. Plus récemment, les Afrikales à Tourville-sur-Odon et Verson et le Cinquante-naire d'ATD Quart Monde à Tourville-sur-Odon ont été fixés sur la pellicule. Notre satisfaction est à la hauteur de celle pour qui les vidéos ont été réalisées.

Un grand merci à Patrick, Michel, Philippe(s), Gilbert, Roger, René, Sylvie, Jean-Pierre, Gilles, Jean-François, Jean-Marie et tous les autres ! A bientôt au Vidéo-Club de Verson pour rejoindre les nombreux utilisateurs des bancs de montage du laboratoire. ■

Contact : Patrick Bazin 02 50 01 60 67



Les Baladins de l'Odon

# Une année pleine de projets

Le bureau



Spectacle des 5-6 juin 2009  
«Enfantillages» de Raymond Cousse, interprété par le groupe adolescents. Mise en scène : Aurélia Buquet

Lors de notre assemblée générale du 23 juin 2009 nous avons procédé à l'élection d'un bureau quelque peu renforcé :

- Présidente** : Valérie Arnoux
- Vice-président** : Alain Leclercq
- Trésorière** : Nathalie Boudin
- Trésorière-adjointe** : Odile Belamy
- Secrétaire** : Sophie Lamy
- Secrétaire-adjoint** : Laurent Barbet
- Chargée de communication**: Sylvie Kerguelen

La procédure d'inscription mise en place cette année a permis la reconduction de plus de 50% des adhérents, dès le mois de juin à un tarif préférentiel. L'association compte aujourd'hui plus de 80 adhérents. La troupe «Les Z'extras des baladins de l'Odon» et sept ateliers ont été créés. Les groupes sont animés par des comédiens professionnels membres de différentes troupes régionales : l'association Amavada, le Papillon Noir Théâtre et la Compagnie Nour. Ils transmettent aux adhérents leur envie de se mettre en scène autant par le corps que par les mots.

**POUR 2010, L'ASSOCIATION PROPOSE PLUSIEURS RENDEZ-VOUS :**

- Plusieurs spectacles seront programmés,
- Les Baladins invitent les plus jeunes adhérents au spectacle :
  - «Fragments du désir», **9 février**, 20 h 30, Espace Jean Vilar à Ifs à partir de 13 ans,

- «La faim de loup», **28 avril**, 19 h 30, Espace Jean Vilar à Ifs, pour les enfants jusqu'à 13 ans.

- Match d'improvisation, **6 mars**, salle des Anciens Combattants, 20h30, sur réservation. Deux équipes improviseront sur des thèmes tirés au sort, humour et sourires assurés,
- La foire aux Greniers de Verson, **2 mai 2010**. Pour ce traditionnel rendez-vous des versonnais, nous proposerons cette année une théâtralisation de la manifestation avec la participation de comédiens qui viendront vous divertir. Si vous souhaitez réserver un espace : bulletin d'inscription disponible sur notre site à partir du mois de mars 2010,
- Le festival de fin d'année : représentations organisées sur 3 journées, **4, 5 et 6 juin 2010** salle des Trois Ormes, Verson,
- En projet, dans le cadre de la fête de la musique, représentation théâtrale dans le parc de la mairie. ■

*Bonne et heureuse année 2010  
Théâtralement vôtre*

Retrouvez toutes les informations, les dates, les rendez-vous sur notre site :

<http://pagesperso-orange.fr/lesbaladinsdelodon>  
Courriel: [lesbaladinsdelodon.verson@orange.fr](mailto:lesbaladinsdelodon.verson@orange.fr)

Lamido

## Morceaux choisis

Fabrice Leconte, directeur



Printemps des Poètes



Fete de la Musique

Retrouvez toute l'information de Lamido sur <http://lamido.rivesdelodon.free.fr/>

Pour vous communiquer des nouvelles de l'école de musique, ma préférence va vers les images plutôt que les mots. La saison a été très riche et il serait malaisé d'incorporer dans ces pages, les photos correspondantes aux nombreuses dates de prestations, voici donc quelques morceaux choisis ! ■



Opéra de la Lune

## Gymnastique volontaire

Sylvie Lahousse, présidente

Les activités de la Gymnastique Volontaire ont repris début septembre avec les créneaux habituels. Seul l'horaire du mardi matin a été modifié. Deux nouvelles animatrices diplômées ont rejoint l'équipe : elles encadrent le cours du mardi matin et celui du mercredi soir. Elles apportent ainsi, chacune à leur manière, un nouveau dynamisme. Les activités, toujours proposées dans une ambiance musicale, restent identiques aux années précédentes : gymnastique, step, stretching, renforcement musculaire... ■

**Nous vous souhaitons à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année.**

### RAPPEL DES HORAIRES DES COURS :

lundi : 9 h et 10 h • mardi : 9 h 00  
• mercredi : 20 h 30 • jeudi : 19 h  
• vendredi : 9 h et 10 h

**Pour tous renseignements :**

**Martine Fouques 02.31.26.78.44**  
**Sylvie Lahousse 02.31.26.57.52**

Photo-Club

## Record d'affluence

Franck Messidor, membre du bureau



Le record du nombre d'adhérents constaté l'an dernier au Photo Club de Verson n'était pas qu'un événement ponctuel puisque la tendance se poursuit depuis la rentrée de septembre avec un effectif de près de 50 photographes. Le nombre ne nuit pas à la qualité du travail car nous constatons une pluralité des ateliers thématiques et une diversité des productions. Cela permet à chacun, dans un esprit de saine émulation, de progresser en confrontant ses pratiques et ses images à celles des autres photographes.

Nous verrons encore cette année se multiplier les sorties photo (Saint-Malo, sortie sur le thème de l'automne...) et les occasions de visualiser des images, aussi bien lors des réunions du club que dans le cadre d'expositions. Le millésime 2009 de l'exposition de novembre à l'Espace Senghor, cette année sur le thème du mouvement, a marqué le lancement d'une période très active. En effet, nous avons simultanément participé au concours de Mondeville et à la préparation de la venue du Père Noël, photographié cette année encore à l'occasion du Téléthon.

Atelier d'initiation à la prise de vue pour les nouveaux, initiation et perfectionnement à la photographie en studio, laboratoire numérique, tirages grands formats en argentique seront proposés tout au long de l'année au sein du club qui a très bien géré le doublement de ses effectifs en deux saisons. La multiplication des galeries photographiques mises en ligne sur le site [www.photo-club-verson.fr](http://www.photo-club-verson.fr), ainsi que la création de blogs et site web personnels par un nombre croissant d'adhérents en témoignent. ■

Danser à Verson

## Plus de 100 adhérents

Alain Henry-Lemaire, président



Cette fin d'année 2009 a été marquée par l'arrivée de nouveaux adhérents à l'association Danser à Verson, tellement nombreux qu'il a fallu ouvrir deux cours et trouver des créneaux disponibles. Cela n'a pas été facile tant la vie associative est intense à Verson. Le rythme de croisière a été trouvé début octobre avec les cours du mardi et maintenant ceux du mercredi. La centaine d'adhérents a été dépassée, ce qui n'était jamais arrivé depuis la création de l'association, il y a quatorze ans déjà.

L'assemblée générale, fin octobre, a vu comme d'habitude une mobilisation très importante, puisque plus des trois quarts des adhérents étaient présents ou représentés. Une partie du conseil d'administration a été renouvelée.

Cette année pour le Téléthon, Danser à Verson a choisi d'initier le public à la danse en ligne sur les rythmes disco ou les hits du moment. Plus besoin de décider son conjoint pour aller danser, la danse en ligne se pratique en individuel, d'où son succès...A peine sortis du Téléthon, c'est la préparation du réveillon entre adhérents qui nous occupe pour terminer l'année comme elle a commencé : en dansant !

A noter dès maintenant que le repas dansant ouvert à tous aura lieu cette année le 27 mars 2010 à la salle des Trois Ormes. Après «l'ambiance cabaret» de 2009, quel va être le thème choisi en 2010 ? Réponse dans «Le Mois à Verson» de février. D'ores et déjà, pour tous renseignements vous pouvez téléphoner au 02.31.26.89.71. ou au 02.31.26.61.96. ■

Bonne et heureuse année 2010.

Club de l'Amitié

## Un bel été indien

Paulette Régnier, secrétaire



Avec ce bel été indien que nous avons eu, nous avons pu profiter de plusieurs sorties. Nous avons passé une magnifique journée à Versailles avec en soirée, le spectacle époustoufflant «Cyrano de Bergerac». La randonnée pique-nique à Maizet avec l'après-midi vélo-rail ont ravi tous les participants. Le 17 novembre, nous avons visité la «Fromagerie Graindorge», et partagé un repas spectacle au «Chaudron Magic».

L'année s'est clôturée le jeudi 10 décembre par le repas de Noël des adhérents car il n'y aura pas de réunion du club le 24 décembre. Les activités reprendront le 7 janvier avec la galette des rois.

Jeannine et Julien Châtel quitteront le bureau fin décembre. Nous les remercions chaleureusement pour leur aide précieuse et leur gentillesse envers tous depuis 1998. Mireille

Lecornu cèdera également sa place au sein du bureau pour se consacrer davantage à la présidence du Club des Aînés de Tourville-sur-Odon. Merci à elle aussi pour sa participation. A cette occasion, nous faisons un appel à candidatures. Toute personne de bonne volonté et désireuse d'entrer dans le bureau peut se manifester et sera présentée aux élections lors de l'assemblée générale, en février.

En vous souhaitant de très bonnes fêtes de fin d'année, je vous cite ces jolis mots de Gabriel Garcia Márquez (prix Nobel de littérature) «Aux hommes, je leur prouverai combien ils se trompent en pensant qu'ils cessent d'être amoureux en vieillissant, sans savoir qu'ils vieillissent quand ils cessent d'être amoureux». ■

Bonne année et bonne santé à tous.

## Les Cyclos de l'Odon

Les Cyclos de l'Odon affichent un bilan sportif très positif et dynamique.

Beaucoup de participations aux brevets régionaux ont été enregistrées pour l'édition

2009. Cette fin d'année est surtout marquée par l'achat d'une nouvelle tenue vestimentaire complète. Nous retrouverons nos couleurs modernisées sur les routes normandes ... et ailleurs en 2010.



Notre rendez-vous hebdomadaire :  
rue de l'Amitié  
le dimanche matin.

Renseignements au  
02.31.26.88.54. ■

## Club de Plein Air de l'Odon Excellent bilan

Gérard Gottstein, président



L'année 2008-2009 se termine par un excellent bilan et nous voulons pérenniser cette réussite.

### ESCALADE

De nombreux adhérents se sont réinscrits, rejoints par de nouveaux arrivants motivés et curieux d'apprendre. S'il reste quelques places chez les plus jeunes du mercredi, les deux groupes ados du vendredi soir sont complets. Ces derniers sont encadrés par les initiateurs formés l'an passé, Quentin, Théo, Cyprien et Florentin qui assument leur nouvelle fonction avec compétence et enthousiasme. L'obstination de la section adulte du lundi soir a payé. Après avoir réuni l'an passé quelquefois deux ou trois grimpeurs, le groupe s'est agrandi et compte maintenant dix membres.

### KAYAK

Malgré les difficultés de l'an passé avec la panne du minibus, le groupe encadré par Hugo se maintient. Les plus motivés, désireux de participer aux compétitions de descente, bénéficient de quelques séances supplémentaires dispensées par Sylvain, conseiller technique départemental. La pluie arrivée début novembre nous permet de naviguer de nouveau à domicile au grand plaisir de chacun.

### RANDONNÉE

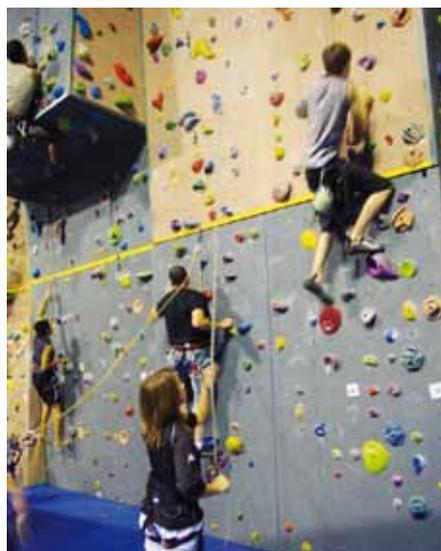
La proposition de Sylviane d'une randonnée «découverte» a été un succès, les effectifs ont doublé et nous avons trouvé une «vitesse de croisière» qui convient à tous. Nous préparons une sortie toutes les trois semaines et deux d'entre nous suivent une formation de «baliseur». Elle nous permettra de participer à

l'entretien du marquage de la partie de GR ou PR qui nous sera confiée par la FFRP. L'association s'inscrit pleinement dans les programmes de progression «passeport escalade» et «passeport pagaies couleurs». Proposés par les fédérations tutélaires, ces programmes sont des gages d'apprentissage sérieux, et en toute sécurité.

### POUR LE CLUB BEAUCOUP DE PROJETS SE PROFILENT :

- une deuxième compétition de kayak sur l'Odon après le succès de l'an passé,
- le Natur'athlon,
- un nouveau stage pendant le week-end prolongé de l'Ascension,
- une nouveauté le 6 février avec l'accueil à Verson des jeunes kayakistes venus des clubs du Calvados pour une journée «animation jeune». ■

Notre site : <http://www.cpa014.free.fr>



## Les Archers de l'Odon

Pierre Touzeau, membre de l'association

Avec la rentrée de septembre dernier, nous avons repris nos activités et commencé une nouvelle saison. Lors d'une assemblée générale nous avons procédé à l'élection d'un nouveau bureau légèrement modifié, et fait le point sur les saisons passées et à venir.

Les résultats en compétition ont été encore une fois satisfaisants. Toutes disciplines, distances et concours confondus, la trentaine d'archers réguliers a engrangé 111 podiums en prenant 44 fois la première place. Six archers ont pu se qualifier pour les Championnats de France sans, hélas, monter sur les plus hautes marches. Deux équipes sont toutefois championnes de Normandie.

Avec 76 adhérents, dont 36 adultes et 40 jeunes, nos effectifs ont très légèrement diminué par rapport à l'année dernière. Les initiations se déroulaient le mercredi ou le vendredi, et les entraînements le lundi, mardi, vendredi et samedi selon des créneaux horaires précis. Grâce aux protections en couloir acquises par la commune, nous avons pu mêler les niveaux sur les créneaux en toute sécurité. Merci à la municipalité pour cet investissement. Nous avons également mené des travaux d'aménagement du terrain extérieur. Un bardage bois a été confectionné sur le container destiné à stocker notre matériel de concours très volumineux. Ainsi équipé, il s'intègre complètement à la voie verte.

Les 28 et 29 novembre 2009, a eu lieu notre traditionnel concours d'intérieur. Une centaine d'archers de la région s'y est donné rendez-vous, le public y était convié, l'entrée était libre. En janvier, ce sera le tir du Roy et la galette, tandis qu'en mars 2010 nous organiserons trois concours : un en interne pour les jeunes et débutants, un destiné à la promotion de l'association, et un extérieur en juin. En septembre 2010, le club aura 30 ans d'existence. Le bureau commence déjà à préparer cet anniversaire. ■



## A.S. Verson Football

Fabrice Divert, président

Lors de l'assemblée générale du 30 Juin 2009 nous avons procédé à la réélection du comité directeur. Il est constitué de huit membres élus pour quatre ans (de 2009 à 2013). Karim Merrouche a cédé sa place et deux autres membres ont été élus.

### LE COMITÉ DIRECTEUR :

**Fabrice Divert, Patrice Moreau, Laurent Pierre, Philippe Touzeau, Robert Mezil, Florence Lambert, Christian Vauquelin, Carl Collette, Yannick Guillochon.**

### LE BUREAU :

**Président :** Fabrice Divert

**Vice-président :** Christian Vauquelin

**Secrétaire :** Philippe Touzeau

**Secrétaire-adjoint :** Patrice Moreau

**Trésorière :** Florence Lambert

**Trésorier-adjoint :** Robert Mezil

### SAISON 2009-2010

Pour la partie seniors, maintien en D.H.R. et descente en 1<sup>ère</sup> division.

- effectif passé de 40 à 53 joueurs licenciés (création d'une équipe C),
- les seniors A en division d'honneur régionale (8<sup>ème</sup> division),
- les seniors B en première division district,
- les seniors C en quatrième division district.

### LES CATÉGORIES U19, U17 ET U15. :

- une équipe U19 (17 licenciés) équipe en promotion honneur,
- une équipe U17 (17 licenciés) équipe en promotion district,
- trois équipes U15 (40 licenciés) équipe A en promotion district, équipe B en 1<sup>ère</sup> série, équipe C à sept.

### LES CATÉGORIES U13, U11 ET U9.

- deux équipes U13 (26 licenciés),
- quatre équipes U11 (38 licenciés),
- quatre équipes U9 (32 licenciés).

### L'ASSOCIATION COMPTE, AUJOURD'HUI :

- 246 licenciés (joueurs, éducateurs et dirigeants) dont 153 pour l'école de football,
- une trentaine d'éducateurs, de dirigeants, et d'encadrants,
- un responsable de l'école de football (Laurent Pierre),
- un équipement de match (paire de chaussettes et short) pour tous nos licenciés, des débutants aux seniors (253),
- un équipement éducateurs - dirigeants-encadrants (survêtement et parka avec le logo des partenaires et celui du club). Tout cela est mis en œuvre depuis trois ans pour développer l'image de l'Amicale Sportive Verson.

Nous remercions, particulièrement, la Société Batitec de Jean-Paul Plaz Janet qui reste notre sponsor principal depuis quatre ans, sans oublier la ville de Verson et son maire Michel Marie pour son aide, ainsi que nos autres partenaires.

## Amicale de Handball

Bruno Rallo, président



Depuis sa création, le 27 janvier 2005, le club ne cesse de s'agrandir. Cette saison confirme cette réalité et le succès espéré de ce sport pourtant méconnu (le plus titré des sports collectifs). Nous avons créé deux nouvelles équipes jeunes et un créneau loisir. Cependant, nous avons dû, faute d'encadrement, abandonner la section baby-hand pour laquelle nous avons pourtant été sollicités par les parents.

Cinq équipes évoluent en compétition, le mini-hand participe à des plateaux (rencontres à 3 ou 4 clubs), les moins de 11 ans mixte, les moins de 13 ans et de 15 ans garçons participent à des matchs de poules. Les seniors sont, quant à eux, actuellement 3<sup>ème</sup> du championnat départemental honneur et ont pour ambition de monter en grade à la fin de la saison.

Nous remercions la municipalité pour la reconduction de nos créneaux et la mise à

disposition du gymnase pour nos rencontres le week-end, nos sponsors pour leur soutien, ainsi que tous les bénévoles du club.

L'amicale de handball vous transmet tous ses meilleurs vœux pour cette fin d'année 2009. ■

### RAPPEL DES HORAIRES :

#### Mini-hand et moins de 11 ans :

le mardi de 17 h 30 à 18 h 45, effectif : 30 enfants, responsable : Patrick Boulais,

#### Moins de 13 ans et moins de 15 ans garçons :

le jeudi de 17 h 30 à 18 h 45, effectif : 20 jeunes, responsables : Arnaud Renouf et Gaël Lucas, **Senior masculin** : le jeudi de 20 h 30 à 22 h 30, effectif : 30 joueurs, responsable : Bruno Rallo.

### Renseignements :

[contact@verson-handball.com](mailto:contact@verson-handball.com)

## Tennis Club

### Les filles en nationale 4

Adrien Lahousse, chargé de l'animation et de la communication

Plus de 330 adhérents fréquenteront encore cette année les cinq courts du Tennis Club de Verson. Avec son dynamisme, la qualité de son école, et ses performances sportives, le Tennis Club fait partie des plus grands clubs normands depuis plusieurs années.

Le fait marquant de cette saison 2009 a été sans nul doute l'accession en nationale 4 de l'équipe première féminine. Deux ans après les garçons, les filles viennent de remporter le championnat de pré-nationale, ce qui leur permettra au printemps prochain de disputer

le championnat de France par équipe. De toute évidence, elles auront à affronter «du beau monde». Mais nous pouvons faire confiance à Amélie, Elise, Vanessa, Marjolaine, Emilie, Nolwenn et Aurélie leur capitaine. Une belle ambiance d'équipe ainsi qu'une combativité à toute épreuve sont autant d'atouts qu'elles possèdent, sans oublier des qualités de tennis qui font pâlir bien des garçons ! ■

**Rendez-vous en mai 2010 sur les courts de tennis de Verson pour le championnat de nationale 4 féminin.**

## Mercredi 11 novembre 2009

André Izac, président de l'Amicale des Anciens Combattants



De nombreux Versonnais ont commémoré la fin de la guerre de 1914-1918 et salué la mémoire des soldats qui ont perdu la vie dans ce conflit mondial. La venue d'élèves du lycée Höltz de Celle et du collège Jacques Prévert de Verson a marqué cette cérémonie. Dans le recueillement, ils ont déposé une gerbe de fleurs

au monument aux morts. Ils étaient accompagnés du maire de Verson Michel Marie, et du président de l'Amicale des Anciens Combattants, André Izac. La présence d'un détachement militaire du 18ème régiment de transmissions a aussi contribué à ce moment d'intense émotion.

## Samedi 5 décembre 2009

Les deux sections de Verson et Fontaine-Étoupefour se sont rassemblées dans le souvenir pour la journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la

guerre d'Algérie et lors des combats du Maroc et de la Tunisie. La mémoire des victimes civiles a aussi été honorée.

## 31 Décembre 2009

### *Réveillon de la Saint-Sylvestre*

L'association Festivités vous propose le traditionnel réveillon de la Saint-Sylvestre. Le repas sera assuré par le traiteur «Grandsire».

L'orchestre «Tropico» animera la soirée en musique.

**Places limitées. Réservations Mme Malherbe au 02 31 26 88 54 ou M. Gaumont au 02 31 26 84 03.**

Tout repas non annulé avant le jeudi 24 décembre 2009 ne pourra être remboursé.  
salle des Trois Ormes - 20 h  
Tarif 82 euros par personne, boissons comprises

## Etat Civil

### NAISSANCES

Elisa VIMARD, née le 20 juin 2009 à Caen  
Zoé LETASSEY, née le 23 juin 2009 à Caen  
Raphaël BEAUMONT, né le 27 juin 2009 à Caen  
Djanyss BIDEAU - DARES, né le 4 juillet 2009 à Caen  
Lisa CHAIGNON, née le 5 juillet 2009 à Caen  
Kerem CILLI, né le 16 juillet 2009 à Caen  
Hector SALHI - RICHARD, né le 18 juillet 2009 à Caen  
Louis GUILBERT, né le 27 juillet 2009 à Caen  
Wassim EL ATTAR, né le 27 juillet 2009 à Caen  
Marceau DUCHESNE, né le 21 août 2009 à Vire  
Yassin LAHJARI, né le 14 septembre 2009 à Caen  
Octave LE GRATIET, né le 27 septembre 2009 à Caen  
Hanaé LEGROS, née le 9 octobre 2009 à Caen  
Sixtine DEBRU, née le 21 octobre 2009 à Caen  
Léonie PIGNOREL, née le 16 novembre 2009 à Caen  
Léanne DASSÉ, née le 14 novembre 2009 à Caen  
Nolan LE BORGNE, né le 24 novembre 2009 à Caen  
Léopold AZZOUZA - RÉGNIER, né le 26 novembre 2009 à Caen

### MARIAGES

Michel ROPERT et Elisabeth SINAPIN  
le 19 juin 2009  
Wilfried GOUBOT et Carole LEPILÉUR  
le 20 juin 2009  
Olivier MERLIN et Sylvie LAMARRE  
le 27 juin 2009  
Michel DESTRES et Laure FRANÇOISE  
le 4 juillet 2009  
Olivier LEMAZURIER et Céline PICANT  
le 4 juillet 2009  
Nonna DUBOURG et Keiko IWASAWA  
le 25 juillet 2009  
Jonathan MONCANY de SAINT AIGNAN-VARY  
et Deborah ALLOUCH  
le 1er août 2009  
Ahmed MEKDAD et Djazia ABDELI  
le 22 août 2009  
Ousmane KABO et Nathalie LEBRETON  
le 29 août 2009  
Gregory ROSCIO-PIASSOT et Emilie CAHOUR  
le 5 septembre 2009  
Olivier SÉRÉE et Caroline HENRY  
le 5 septembre 2009  
Jean-Robert KORDZINSKI et Anne-Sophie PERROTTE  
le 26 septembre 2009  
Patrick GUILLOT et Cécile ARONDEL  
le 17 octobre 2009  
David NOËL et Valérie GALARD  
le 14 novembre 2009

### DÉCÈS

Jean TRUQUET, le 29 juin 2009 à Caen  
René ECHINARD, le 9 juillet 2009 à Caen  
Marcel PALAIS, le 5 août 2009 à Verson  
Martine JEANNE épouse LOUVET, le 6 août 2009 à Caen  
Suzanne AUBEY veuve DERBOULE, le 17 août 2009 à Verson  
Françoise BLONDEL veuve AUGER, le 18 août 2009 à Caen  
Solange MICHEL, le 29 août 2009 à Caen  
Daniel LELIÈVRE, le 5 septembre 2009 à Caen  
Thérèse LAIGNEL épouse DELATROËTTE  
le 3 septembre 2009 à Hérouville-Saint-Clair  
Emilienne LEGRAND veuve MITTELETTE  
le 10 octobre 2009 à Verson  
Henri HIBERT, le 25 octobre 2009 à Verson  
Thomas MANGNAN, le 13 novembre 2009 à Magny-le-Freule  
Berthe MENANT veuve PACARY, le 18 novembre 2009 à Verson

# Utile

**mairie** - 02 31 71 22 00

*lundi, mardi, jeudi* : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 17 h

*mercredi* : fermé le matin / 13 h 30 – 17 h

*vendredi* : 8 h 30 – 12 h / 13 h 30 – 18 h

**bibliothèque municipale** - 02 31 26 24 84

*mardi et vendredi* : 15 h – 19 h

*mercredi* : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 19 h

*samedi* : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h

fermeture : lundi et jeudi

**Horaires d'été :**

*mercredi et vendredi* : 9 h 30 – 12 h / 14 h – 18 h 30

Fermé du 1<sup>er</sup> au 18 août

**communauté de communes «Les Rives de l'Odon»**

**02 31 71 09 58**

*du lundi au vendredi* : 8 h – 12 h / 14 h – 17 h

**cellule-emploi intercommunale** - 02 31 26 53 42

Madame Anne-Marie Deseigne

*Espace Senghor :*

*lundi* : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

*vendredi* : 8 h 30 – 12 h

*Mairie de Mouen - jeudi* : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

*Mairie de Tourville-sur-Odon - mardi* : 8 h 30 – 12 h / 14 h – 16 h

**déchetterie intercommunale** - 06 33 23 22 88

*horaires d'été – du 2 mai au 31 octobre*

*lundi* : 10 h – 12 h / 13 h 30 – 17 h 30

*mercredi* : 13 h 30 – 17 h 30

*vendredi* : 13 h 30 – 18 h

*samedi* : 9 h – 12 h / 13 h 30 – 18 h

*horaires d'hiver – du 1<sup>er</sup> novembre au 30 avril*

*lundi* : 10 h – 12 h / 14 h – 17 h

*mercredi et vendredi* : 14 h – 17 h

*samedi* : 9 h – 12 h / 14 h – 17 h

**locations de salles municipales** - 02 31 26 24 84

Par téléphone ou sur place le mercredi

(hors périodes de vacances scolaires) :

9 h – 12 h – association Mosaïque

Espace Senghor